

Département de la
COTE-D'OR

Arrondissement
de
BEAUNE

Convocation du
11 janvier 2023

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE GEVREY-CHAMBERTIN ET DE NUITS-SAINT-GEORGES**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

SEANCE DU 17 JANVIER 2023

PRESENTS : Pascal GRAPPIN, Président ;

Alain CARTRON, Christophe LUCAND, Valérie DUREUIL, Sylvie VENTARD (à partir de la délibération n° B/23/04), Didier TOUBIN, Ghislaine POSTANSQUE, Gilles CARRE, Christian ROUSSEL, Jacques BARTHELEMY, Dominique DUPONT, Georges STRUTYNSKI.

ABSENTS EXCUSES : Hubert POULLOT, Pascal BORTOT (a donné pouvoir à Pascal GRAPPIN), François MARQUET.

SECRETAIRE DE SEANCE : Valérie DUREUIL.

B/23/01 - OBJET : ZAE LES TERRES D'OR III A GEVREY-CHAMBERTIN ET ECOPARC LE PRE SAINT DENIS A NUITS-SAINT-GEORGES - AUTORISATION DE SIGNATURES DIVERSES PROMESSES DE VENTE ET ACTES AUTHENTIQUES

Vu la délibération B/20/43 du 10 novembre 2020,
Vu l'avis du service France Domaine,

Dans le cadre de la commercialisation en cours de la ZAE en objet,

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire, à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Président à procéder à la signature des actes suivants, pour les projets ayant fait l'objet d'un permis accordé ou en cours d'instruction :

Ecoparc Le Pré Saint Denis à Nuits-Saint-Georges

Acquéreur / porteur de projet	Lot	Surface	M ²	Prix HT	Signature
SCI du Climat / Entreprise PEDRON	2B	3 827	55,00 €	210 485 €	Acte authentique
SCI NSG IMMO / Caves CARRIERE	3D et 3E	4 759	55,00 €	261 745 €	PV et acte authentique
SCCV ADPARK Nuits-Saint-Georges « AXDOM-ANCORIS »	3A et 3B	6 801	55,00 €	374 055 €	Acte authentique
SCI CHOC-INVEST « OB PATISSERIE »	1C	1 676	55,00 €	92 180 €	Acte authentique

Envoyé en préfecture le 18/01/2023

Reçu en préfecture le 18/01/2023

Publié le 18/01/2023

SLO

ID : 021-200070894-20230117-B_23_01-DE

ZAE Les Terres d'Or III à Gevrey-Chambertin

Acquéreur / porteur de projet	Lot	Surface	M ²	Prix HT	Signature
SCI NOIRAZUR (Patoutatis)	15	1 515	48,00 €	72 720 €	Acte authentique
SAS Domaine P. NAIGEON	6	3 447	48,00 €	165 456 €	Acte authentique
SCI Strasbourg 07 (Groupe MAZET)	10	16 517	48,00 €	792 816 €	PV et acte authentique
SARL Les Clés de la cave	16	1 508	48,00 €	72 384 €	PV et acte authentique
SCI JARE (Primetiq)	18	1 973	48,00 €	94 704 €	PV et acte authentique
SDIS de la Côte d'Or	1 et 2	5 110		1 €	PV et acte authentique

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS,
AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES,
POUR COPIE CONFORME,
LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE,
Pascal GRAPPIN



Département de la
COTE-D'OR

Arrondissement
de
BEAUNE

Convocation du
11 janvier 2023

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE GEVREY-CHAMBERTIN ET DE NUITS-SAINT-GEORGES**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

SEANCE DU 17 JANVIER 2023

PRESENTS : Pascal GRAPPIN, Président ;

Alain CARTRON, Christophe LUCAND, Valérie DUREUIL, Sylvie VENTARD (à partir de la délibération n° B/23/04), Didier TOUBIN, Ghislaine POSTANSQUE, Gilles CARRE, Christian ROUSSEL, Jacques BARTHELEMY, Dominique DUPONT, Georges STRUTYNSKI.

ABSENTS EXCUSES : Hubert POULLOT, Pascal BORTOT (a donné pouvoir à Pascal GRAPPIN), François MARQUET.

SECRETAIRE DE SEANCE : Valérie DUREUIL.

B/23/02 - OBJET : RENOVATION ENERGETIQUE DU GYMNASE JEROME GOLMARD A BROCHON

Il est rappelé que la communauté de communes a décidé d'engager un programme pluriannuel d'investissements pour la rénovation thermique et énergétique de son patrimoine et des bâtiments les plus énergivores.

A ce titre une étude de diagnostic et faisabilité a été engagée en ce qui concerne les deux gymnases les plus anciens : Salle omnisports à Nuits St Georges et Gymnase J. GOLMARD à Brochon.

Concernant la salle omnisports, les études doivent être poursuivies afin de déterminer les meilleures options en termes de restructuration globale et fonctionnelle.

En ce qui concerne le gymnase J. GOLMARD, un programme technique détaillé a été produit.

Celui-ci porte pour l'essentiel sur les points suivants :

1) Amélioration des performances thermiques, Amélioration globale de l'enveloppe extérieure (parois verticales extérieures et couvertures) :

- Isolation Thermique par l'Extérieur (ITE) + Amélioration de l'isolation en toiture
- Remplacement des menuiseries extérieures
- Installation d'une GTB
- Modification des émetteurs de chauffage
- Calorifugeage des réseaux
- Remplacement des éclairages
- Remplacement de la chaudière à gaz.

2) Amélioration du clos-couvert destinée à restituer la fonction d'imperméabilisation aux parois extérieures :

- Remplacement de l'isolant et mise en œuvre d'une nouvelle étanchéité
- Mise en œuvre d'un éclairage zénithal vertical avec brise-soleil et étanchéité
- Mise en conformité des équipements de ventilation.

3) Améliorations complémentaires :

- Installation de panneaux photovoltaïques en complément de ceux déjà présents
- Reprise des faux-plafonds du gymnase
- Reprise du mur d'escalade
- Remplacement du sol sportif actuel

- Mise en place d'un contrôle d'accès par badge.

Ce programme des travaux est évalué à 1 419 000 € HT (valeur octobre 2021).

Une consultation de maîtrise d'œuvre en vue de sélectionner l'équipe en charge de la conception et de la réalisation de ce projet a été engagée sous forme de marché de prestations intellectuelles à procédure adaptée.

10 équipes ont remis une candidature qui sont toutes recevables.

L'analyse des candidatures a été réalisée par le bureau d'étude en charge de l'assistance à maîtrise d'ouvrage, au regard des critères fixés par le règlement de consultation (rapport en annexe). Le groupement dont l'architecte mandataire est l'agence TABULA RASA obtient la meilleure notation et est classé en première position.

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet technique détaillé du projet et son estimation financière,
- **RETIENT** le groupement dont l'architecte mandataire est l'agence TABULA RASA pour assurer la maîtrise d'œuvre de l'opération. Le montant forfaitaire provisoire de rémunération, mission complémentaire OPC comprise, est de 115 630 € HT,
- **AUTORISE** le Président à signer les documents contractuels correspondants,
- **SOLLICITE** auprès des co-financeurs potentiels : Europe, Etat, Région, Département, Agence Nationale du Sport, les subventions correspondantes.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS,
AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES,
POUR COPIE CONFORME,
LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE,
Pascal GRAPPIN





ASSISTANCE
À MAÎTRISE
D'OUVRAGE

JP MASSONNET
Centre d'activités Clémence
1 Boulevard de l'Europe
16011A Cognac J. JARIS LUC
☎ 01 52 72 43 33
🌐 <http://www.jp-massonnet.fr>

SAISIE de dossiers de 15 000 €
RC 24 8 292 / AOC TAP CN
N°EEI 189 863 264 50337
TVA INTR 33 38000181000072

Envoyé en préfecture le 18/01/2023
Reçu en préfecture le 19/01/2023
Publié le 23/01/2023 
ID : 321-202273854-20230117-B-23_02-CE

Rénovation énergétique du gymnase Jérôme Golmard BROCHON (21)

Présentation des candidatures de maîtrise d'oeuvre

Projet : amélioration des performances énergétiques

Amélioration des performances thermiques

Amélioration globale de l'enveloppe extérieure (parois verticales extérieures et couvertures) :

- *Isolation Thermique par l'Extérieur (ITE) + Amélioration de l'isolation en toiture*
- *Remplacement des menuiseries extérieures*
- *Installation d'une GTB*
- *Modification des émetteurs de chauffage*
- *Calorifugeage des réseaux*
- *Remplacement des éclairages*
- *Remplacement de la chaudière à gaz*

Amélioration du clos - couvert

Amélioration du clos-couvert destinée à restituer la fonction d'imperméabilisation aux parois extérieures :

- *Remplacement de l'isolant et mise en œuvre d'une nouvelle étanchéité*
- *Mise en œuvre d'un éclairage zénithal vertical avec brise-soleil et étanchéité*
- *Mise en conformité des équipements de ventilation*

Améliorations complémentaires

- *Installation de panneaux photovoltaïques en complément de ceux déjà présents*
- *Reprise des faux-plafonds dus gymnase*
- *Remplacement du sol sportif actuel*

Données du règlement de consultation

- **Compétences requises :**
 - Architecte
 - Ingénierie du bâtiment avec les compétences suivantes:
 - ▶ Structures
 - ▶ Génie climatique et énergétique,
 - ▶ Génie électrique (courants forts et courants faibles),
 - ▶ Acoustique
 - ▶ Economie de la construction
 - Option : mission OPC

Chaque architecte mandataire ne peut remettre qu'une seule candidature.

Données du règlement de consultation

Justificatifs requis :

1. Déclaration DC1
Déclaration DC2 Ou Dume
2. Attestations fiscales
3. Attestations d'assurance
4. Pouvoirs
5. Capacité financière et technique
6. Equipe proposée
7. CV des principaux intervenants
8. Capacités et qualifications professionnelles
9. 3 projets significatifs de l'architecte en relation avec l'objet de la consultation (**format imposé**) et 5 références libres pour le mandataire
10. Liste de références significatives pour les autres membres du groupement
11. Note de motivation (**format imposé**)
12. Acte d'engagement complété

Appréciation des candidatures

- **Qualité de la composition de l'équipe (10 points) :**
 - Capacités professionnelles
 - Capacités économiques et financières
 - Capacités techniques
- **Qualité des références présentées (25 points)**
- **Qualité des références libres (10 points)**
- **Note de motivation (15 points)**
- **Offre financière (40 points)**
- **Pour mémoire**

	Montant € HT	
Estimation travaux	1 419 000,00 €	
Estimation Maitrise d'œuvre		
Base	141 861,00 €	10 %
OPC	21 279,00 €	1,50 %

Evaluation technique des candidatures

	Correspond à la demande Permet la bonne réalisation de la mission de maîtrise d'oeuvre
	Comporte quelques lacunes ou manques Doit cependant permettre la bonne réalisation de la mission
	Ne correspond pas à la demande Ne permet pas la bonne réalisation de la mission

Présentation des candidatures

- Nombre de candidatures reçues : 10
- Nombre de doublons : 0
- Nombre de candidatures hors délai : 0
- Nombre de candidatures recevables : 10
- Nombre de candidatures non recevables : 0
- Nombre de candidatures présentant un critère non recevable : 0

Présentation des candidatures

Envoyé en préfecture le 19/01/2023
 Reçu en préfecture le 19/01/2023
 Publié le 20/01/2023 
 ID : 201-200070834-20230119-8_23_02-DE

- 12 diapositives par candidat

Compétences requises	
Architecte	
Structure	
Fluides (plomberie - électricité)	
Thermique (chauffage - ventilation - climatisation)	
Acoustique	
Économie de la construction	
OPC	
Autres compétences	

Diapositive 1 - caractéristiques

De l'équipe & vérifications administratives

Pièces administratives de la candidature

	Oui	Non
DC1		
DC2		
Pouvoir		
Compétences candidat		
Moyens		
Qualifications		
Références		
Assurances		
Lettre de candidature		



Présentation des candidatures

- 12 diapositives par candidat

Références en lien avec l'objet de la consultation - moins de 10 ans

Maître d'ouvrage	Description	Année	Surface (m²)	Coût travaux € HT
1				
2				
3				

Diapositive 2 - références

Références libres

Référence 1	
Référence 2	
Référence 3	
Référence 4	
Référence 5	

Présentation des candidatures

- 12 diapositives par candidat

Diapositives 3 à 10 - illustration des 3 références significatives et 5 références libres

Présentation des candidatures

- 12 diapositives par candidat

Capacités professionnelles

Diapositive 11 : avis sur candidature

Capacités économiques et financières

Capacités techniques

Présentation des candidatures

- 12 diapositives par candidat

Diapositive 12 : avis sur références
et lettre de candidature

3 PROJETS SIGNIFICATIFS

AUTRES REFERENCES

Lettre de candidature

Présentation des candidatures

1-AA GROUP DIJON

Envoyé en préfecture le 19/01/2023
 Réçu en préfecture le 19/01/2023
 Publié le 23/01/2023 
 ID : 001-200070894-20230117-6_23_03-DE

Compétences requises		Montant Honoraires € H.T.
Architecte	AA GROUP DIJON	81 971,00 €
Structure	3IA	34 350,00 €
Génie climatique et énergétique	3IA	
Génie électrique	3IA	
Acoustique	ACOUSTIQUE FRANCE	4 780,00 €
Économie de la construction	AA GROUP DIJON	
OPC	AA GROUP DIJON	14 500,00 €
Autres compétences		
Total € H.T.		135 601,00 €

Les compétences requises sont-elles toutes présentes ? Oui

Localisation mandataire : DIJON (21)

Pièces administratives de la candidature		Oui	Non
DC1		X	
DC2	1 615 706 € (2021)		
Pouvoir		X	
Compétences candidat		X	
Moyens		X	
Qualifications		X	
Références		X	
Assurances		X	
Note de motivation		X	
Mission de base / OPC		121 101,00 €	14 500,00 €

REFERENCES

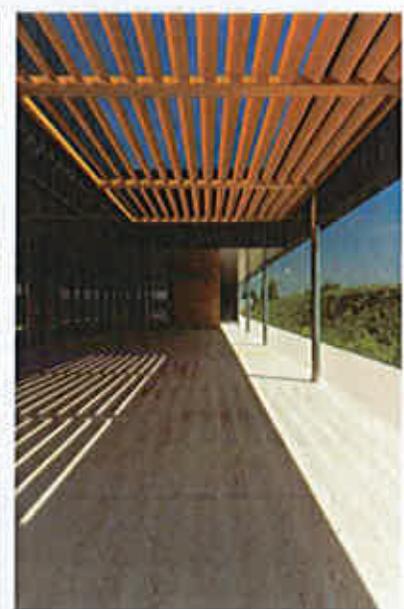
Références en lien avec l'objet de la consultation					
	Maître d'ouvrage	Description	Année	Surface (m²)	Coût travaux € HT
1	Communauté de Communes du Sud Dijonnais	21-SAULON LA CHAPELLE Construction espace sportif multi-activités	2018	1 643 m²	1 675 972 €HT
2	Communauté de Communes Rives de Saône	21-ECHENON Construction d'un complexe multi-activités	2019	793 m²	1 100 000 €HT
3	Ville de Villeurbanne	69-VILLEURBANNE Construction d'un complexe sportif avec salle polyvalente	2020	3 101 m²	5 740 000 €HT

Références libres

Référence 1	21-DIJON - Rénovation du bâtiment IGH de l'Union Immobilière de la CAF et de l'URSSAF En cours - 7 800 m2 - 6 136 700 € HT
Référence 2	69-RILLIEUX LA PAPE - Réhabilitation et extension du groupe scolaire Velette 2019 - 4 200 000 € H.T.
Référence 3	03-MONTLUÇON - Construction d'un complexe sportif En cours - 6 250 000 € H.T.
Référence 4	06-COLOMARS - Rénovation et extension d'un équipement public 2016 - 2 704 625 € H.T.
Référence 5	21-ARNAY LE DUC - construction et réaménagement HPE d'un gymnase existant 2012 - 1 036 535 € H.T.

1-AA GROUP DIJON

Envoyé en préfecture le 19/01/2023
Reçu en préfecture le 19/01/2023
Publié le 20/01/2023
ID : 021-000070894-20230117-02-DE



ESPACE SPORTIF MULTI-ACTIVITÉS SAULON-LA-CHAPELLE | 21

- **MAÎTRE D'OUVRAGE**
COM COM DU SUD DUONNAIS
- **MISSION** : MOP+ESS+EXE+STD
- **SURFACE** : 1 643 m² SDP
- **REALISATION** : (livré avril 2018 (6 mois études - 12 mois travaux))
- **COÛT DES TRAVAUX** : 1 675 972 € HT
- **NATURE**
Construction RT2012 / un jeu de différents hauteurs s'élevés formant deux volumes principaux : une partie gymnase avec sa grande salle de 44x24 m (150 personnes) - un dojo (judo et taekwondo français, 40 places) - des vestiaires sanitaires et douches - un espace garden
- **EQUIPE**
AAAGroup (architecte mandataire, économie) - CLÉMENT (structure) - DGET (fluides) - ACOUSTIQUE FRANCE (acoustique)



1-AA GROUP DIJON

Envoyé en préfecture le 18/01/2023
Reçu en préfecture le 18/01/2023
Publié le 23/01/2023
ID : 021-29607894-20230117-8_28_00-DE



COMPLEXE MULTI-ACTIVITÉS ECHENON | 21

- **MAÎTRE D'OUVRAGE**
COM COM RIVES DE SAÔNE
- **MISSION** : MOP+ESQ+EXE+OPC
- **SURFACE** : 793 m² SCP
- **RÉALISATION** : livré sept 2019
- **COÛT DES TRAVAUX** : 1 100 000 € HT
- **NATURE**
Construction RT2012 permettant d'accueillir les activités de judo, gymnastique, et boxe en rajoutant certains locaux afin de mieux répondre aux besoins des sportifs.
- **ÉQUIPE**
AAGroup (architecte mandataire, économie) - ARKOS (DET-OPC) - CLEMENT (structure) - BILD (fluides) - ACOUSTIQUE FRANCE (acoustique)



1-AA GROUP DIJON



Envoyé en préfecture le 15/01/2023
Reçu en préfecture le 16/01/2023
Publié le 20/01/2023
ID : 021-20070694-20230117-0_21_02-GE

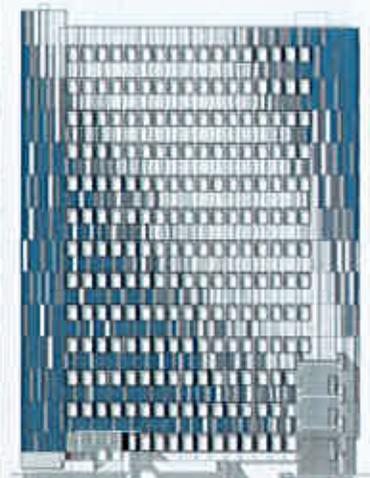


COMPLEXE SPORTIF ALEXANDRA DAVID-NEEL VILLEURBANNE | 69

- MAÎTRE D'OUVRAGE
VILLE DE VILLEURBANNE
- MISSION : BASE + EXE
- SURFACE : 3 101,78 m² SDP
- RÉALISATION : 2014-2020
- COÛT DES TRAVAUX : 5,740 M.€ HT
- NATURE
Construction d'un complexe sportif avec salle polyvalente accueillant des activités de loisirs et un terrain extérieur sur le toit de l'équipement. Cette opération a été réalisée parallèlement à la reconstruction du Lycée P. Brossollet dans le nouveau quartier des Gratte-ciel de Villeurbanne.
- ÉQUIPE
ANMA - AA GROUP : architectes
BERM : Structures, Fluides, VRD, cuisine
CYPRUS : Economie - LAGA : Acoustique
NDDIG : Développement Durable

1-AA GROUP DIJON

Envoyé en préfecture le 19/01/2023
 Reçu en préfecture le 19/01/2023
 Publiée le 23/01/2023 **SLO**
 ID : 021-200070834-20230117-03_02-DE



UNION IMMOBILIERE DE LA CAF ET DE L'URSSAF DIJON | 21

- **MAÎTRE D'OUVRAGE**
UNISS CAF COTE D'OR / URSSAF BOURGOGNE
- **MISSION** : MOP+ MC OPC, 551, 000, geseul des déchets de chantier (cadre SOEED)
- **SURFACE** : 7 800 m² SHF
- **REALISATION** : notification mai 22 - livraison mi 2025
- **CÔÛT DES TRAVAUX** : 15 156 700 € HT
- **NATURE**
rénovation du bâtiment IGH, réhabilitation thermique - site occupé, ASF, BSC Rénovation, désamiantage, plomb, coction bois - isolation des façades, changement des menuiseries extérieures, mise en place d'une ventilation / climatiseur et la rénovation des installations électriques (tranche optimale)
- **EQUIPE**
AA DIJON Architecte mandataire, économie
BAU architectes associés
SCOPING (thermique CVC, structure, amiant, CF/ET, SSF, économie, OPC)

1-AA GROUP DIJON

Envoyé en préfecture le 15/01/2023
 Reçu en préfecture le 19/01/2023
 Publié le 20/01/2023
 ID : 021-00007284-20230117-0_23_02-DE



REHABILITATION ET EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE VELETTE RILLIEUX LA PAPE | 69

- MAÎTRE D'OUVRAGE
MAIRE DE RILLIEUX LA PAPE
- MISSION | BASE - EXE - OPC - SSF
- SURFACE | 2 457 m² SDP - 2 400 m² extérieurs
- RÉALISATION | Études 2018 - 2019
Travaux en deux phases : 1ère phase 2019-2021
Deuxième phase : finalisation prévue 2022
- COÛT DES TRAVAUX | 4,1 M € HT
- NATURE
Extension et reconstruction de l'École Maternelle du groupe scolaire Velette et de ses espaces extérieurs
Création d'un centre d'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH)
- ÉQUIPE
AA GROUP | architecte, urbaniste et paysagiste mandataire
BETREC | BET TCE - Développement Durable
REALIS MOE | OPC



1-AA GROUP DIJON

Envoyé en préfecture le 13/01/2023
 Réçu en préfecture le 13/01/2023
 Publié le 23/01/2023
 ID : 321-20070834-20230117-B_33_00-DE



COMPLEXE SPORTIF DU LYCÉE PAUL CONSTANS MONTLUÇON | 03

- MAÎTRE D'OUVRAGE
RÉGION AUVERGNE RHÔNE-ALPES
- MISSION : DIAG + BASE + EXE + SSI + BIM
- SURFACE : 4 350 m² SOB
- RÉALISATION : 2022 (en cours - 28 mois de travaux)
- COÛT DES TRAVAUX : 6,25 M€ HT

• NATURE
Construction d'un complexe sportif avec : accueil et ses dépendances, clubs house, logement du gardien, 1 salle de gymnastique puis 1 grande salle omnisports, 1 gymnase de type B, des tribunes fixes.

- ÉQUIPE
AAGROUP : Architecte et OPC mandataire
ITC : structure + charpente et VRO
LACLAUTRE : fluides
ECIB : économie
GAMBA : acoustique
NOCAL : BIM



Desks du point de vue l'extérieur du complexe sportif de lycée Paul Constans



1-AA GROUP DIJON

Envoyé en préfecture le 19/01/2023
 Reçu en préfecture le 19/01/2023
 Publié le 25/01/2023

SLO
 ID : 021-200070894-20230117-B_23_02-0E



SITE FORT CASAL ÉQUIPEMENT PUBLIC COLOMARS | 06

- **MAÎTRE D'OUVRAGE**
VILLE DE COLOMARS
- **MISSION** : MOP + EXE + OPC + SSI + DIAG amiante
- **SURFACE** : 1 471 m² SDP
- **REALISATION** : 2014-2016
- **COÛT DES TRAVAUX** : 2 704 625 € HT

• **NATURE**
Construction RT2012 et rénovation RT2005 – ADMNstratigie et construction neuve / salle polyvalente, espace association, musique, danse, dojo pour arts martiaux, arts plastiques, bureaux activités, espace centre ailes, espaces publics extérieurs, rénovation de 2 terrains de tennis et tennis de fond 3 7, création d'un parcours sportif (VTT, jogging, tennis...), Wellbeingcenter

• **EQUIPE**
AAAGROUP (architecte mandataire, OPC) CAROSSO (architecte associé) INCEROP (TCE)



1-AA GROUP DIJON

Envoyé en préfecture le 18/01/2012
Reçu en préfecture le 18/01/2012
Publié le 20/01/2012
SLO
© 321-20062894-0000117-B_23_02-DE



DOJO & GYMNASSE

ARNAY LE DUC | 21

- MAÎTRE D'OUVRAGE
Communauté de Commune du Pays d'Arnay
- MISSION : MOP+EXE
- SURFACE : 865 m² (705 m² dojo + 160 m² réhab)
- RÉALISATION : décembre 2012
- COÛT DES TRAVAUX : 1 035 535 € HT

• NATURE
CONSTRUCTION ET RÉAMÉNAGEMENT HPE soit RT 2005 - M18 - Réaménagement du gymnase existant, création d'un nouveau bâtiment en extension : une salle (pratique des arts martiaux, 5 vestiaires/douche, buvette, bureau/rangement, salle de soins, salle de prélèvement, sanitaires public/sports, local entretien et locaux techniques), création de 20 stationnements en stablité, création d'une chaudière bois (plaquette bois)

- ÉQUIPE
AA GROUP (architecte maître d'œuvre, économie)
CLEMENT (structure)
BETTER (électricité)
CESSOT (plomberie)



QUALITÉ DE LA COMPOSITION DE L'EQUIPE

Capacités professionnelles

Capacités professionnelles présentées satisfaisantes.

Capacités économiques et financières

Capacités économiques et financières du mandataire et des co-traitant adaptées à l'opération.

Capacités techniques

Capacités techniques du mandataires et de ses co-traitants satisfaisantes

Les études thermiques et photovoltaïques sont comprises dans la mission du bureau d'études 3IA

QUALITE DES REFERENCES PRÉSENTÉES

3 PROJETS SIGNIFICATIFS

Les 3 projets significatifs sont des équipements sportifs.

Ces projets ne sont uniquement que des constructions neuves sans réhabilitation et sans principe de rénovation énergétique

AUTRES REFERENCES

Le candidat propose 5 références libres, dont 3 d'entre elles concernent des rénovations énergétiques (une importante : IGH CAF/URSSAF de DIJON)

NOTE DE MOTIVATION

Note de motivation

Note de motivation classique (motivation, méthodologie, répartition des tâches, planning) mais trop orientée sur une construction neuve.

La note n'est pas circonstanciée au projet qui concerne principalement une rénovation énergétique

2-LE GALLÉE ARCHITECTURE

Envoyé en préfecture le 19/01/2023
 Reçu en préfecture le 19/01/2023
 Publié le 25/01/2023 
 ID : 021-200070894-20230117-0_23_02-CE

Compétences requises		Montant Honoraires € H.T.
Architecte	Olivier LE GALLÉE Architecture	64 592,00 €
Structure	ASSEMBLAGE INGENIERIE	16 700,00 €
Génie climatique et énergétique	SF2E-CIE	25 500,00 €
Génie électrique	SF2E-CIE	
Acoustique	ACOUSTIQUE FRANCE	4 730,00 €
Économie de la construction	Olivier LE GALLÉE Architecture	20 500,00 €
OPC	LTC	25 542,00 €
Autres compétences		
Total € H.T.		157 564,00 €

Les compétences requises sont-elles toutes présentes ? Oui

Localisation mandataire : CHALON SUR SAONE (71)

Pièces administratives de la candidature

	Oui	Non
DC1	X	
DC2	440 000 € (2020)	
Pouvoir	X	
Compétences candidat	X	
Moyens	X	
Qualifications	X	
Références	X	
Assurances	X	
Note de motivation	X	
Mission de base / OPC	132022,00 €	25542,00 €

2-LE GALLÉE ARCHITECTURE

Références en lien avec l'objet de la consultation

	Maître d'ouvrage	Description	Année	Surface (m ²)	Coût travaux € HT
1	Conseil Régional BFC	71-CLUNY Réfection de l'internat Bâtiment B Lycée de la PRATS'S	En cours	5 000 m ²	8 000 000 €HT
2	Commune de SAINT FIRMIN	71-SAINT FIRMIN Construction d'un terrain sportif couvert	En cours	880 m ²	640 000 €HT
3	AREVA-EDF	71-CHALON SUR SAONE Réhabilitation par l'extérieur des façades du CETIC	2017	m ²	500 000 €HT

Références libres

Référence 1

Référence 2

Référence 3

Référence 4

Référence 5

2-LE GALLÉE ARCHITECTURE

Envoyé en préfecture le 18/01/2023
Reçu en préfecture le 19/01/2023
Publié le 23/01/2023
ID : 021-200070694-20230117-B_28_02-DE



DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION :

Réhabilitation de l'internat en site occupé.
Opération en 2 phases.
Bâtiment classé en secteur ABF
Création de modules « chambre 3D » en bois préfabriqué en atelier et inséré dans la maçonnerie existante.
Mise en place d'un manteau isolant entre la maçonnerie et les modules.

QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE DU BÂTIMENT:

- Modules bois 3D préfabriqués
- Utilisation massive du bois, 230kg/m³
- Isolation biosourcée ouate de carton et chanvre
- Bilan carbone
- Performance thermique



Réfection de l'internat Bâtiment B Lycée de la PRAT'S

CLUNY 71250



MISSION DE MOE

Base + EXE

MONTANT DES TRAVAUX HT:

8 000 000 € HT

DATE DE LIVRAISON:

En cours

MAÎTRE D'OUVRAGE:

Conseil Régional BOURGOGNE
FRANCHE COMTE

SURFACE:

5 000 m²

LOTS :

14 Lots

2-LE GALLÉE ARCHITECTURE

Envoyé en préfecture le 18/01/2023
Reçu en préfecture le 18/01/2023
Publié le 23/01/2023
ID : 021-200072694-20230117-B_21_20-DE



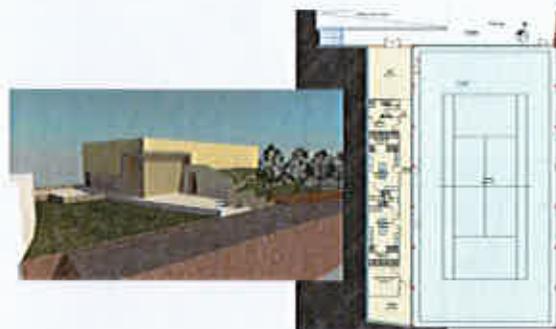
DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION :

Construction modulaire industrialisée d'un terrain sportif couvert. Y compris locaux annexes: vestiaires, douches, sanitaires, locaux techniques, hall d'entrée et local rangement.

Ce projet s'inscrit dans la continuité de la restructuration du pôle scolaire de la commune avec construction d'une micro-crèche et d'un restaurant scolaire.

QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE DU BÂTIMENT:

- Structure bois
- Utilisation massive de matériaux renouvelables tel que le bois PEFC
- Isolation biosourcée
- Maîtrise de l'ensoleillement et de l'impact architectural



Construction d'un Terrain SPORTIF Couvert

ST FIRMIN 71670



MISSION DE MOE:

Base

MONTANT DES TRAVAUX HT:

640 000 € HT

DATE DE LIVRAISON:

2022/23

MAITRE D'OUVRAGE:

Commune de ST FIRMIN

SURFACE:

880 m²

LOTS :

10 Lots
+ Aménagement Extérieurs

2-LE GALLÉE ARCHITECTURE

Envoyé en préfecture le 15/01/2023
Reçu en préfecture le 19/01/2023
Publié le 20/01/2023
ID : 021-200670894-20230117-6_23_03-CE



DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION :

Apport par l'extérieur d'une seconde peau entièrement en bois;

Ossature , isolant , bardage pour résoudre le bâtiment et créer du déphasage pour améliorer le confort d'été.

Redimensionnement des ouverture et gestion de l'ensoleillement

QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE DU BÂTIMENT:

- Peau extérieure continue
- Utilisation massive du bois
- Traitement par lasure naturelle
- Maîtrise de l'ensoleillement



REHABILITATION PAR L'EXTÉRIEUR DES FACADES DU CETIC

CHALON SUR SAONE
71100



MISSION DE MOE:
Base

MONTANT DES TRAVAUX HT:
500 000 € HT

DATE DE LIVRAISON:
2016-2017

MAÎTRE D'OUVRAGE:
AREVA - EDF

2-LE GALLÉE ARCHITECTURE

QUALITÉ DE LA COMPOSITION DE L'EQUIPE

Capacités professionnelles

Capacités professionnelles présentées satisfaisantes.

Capacités économiques et financières

Capacités économiques et financières du mandataire et des co-traitant adaptées à l'opération.

A noter que le chiffre d'affaires du mandataire est celui de 2020 (clôture fin décembre, donc le chiffre d'affaire 2021 devrait être indiqué sur le DC2)

Capacités techniques

Capacités techniques du mandataire et de ses co-traitants satisfaisantes

2-LE GALLÉE ARCHITECTURE

QUALITE DES REFERENCES PRÉSENTÉES

3 PROJETS SIGNIFICATIFS

Les 3 projets significatifs proposés sont en cohérence avec le projet de Brochon. Notamment, la référence du lycée de Cluny met en avant l'utilisation de matériaux biosourcés pour la rénovation énergétique et une intervention en milieu occupé

AUTRES REFERENCES

Absence de références libres. Le candidat ne propose que 3 références significatives, il n'en explique pas la raison (alors que le cabinet semble disposer de références importantes)

NOTE DE MOTIVATION

Note de motivation

La note de motivation est circonstanciée à l'opération. Le candidat propose notamment la réalisation d'une nouvelle peau extérieure en isolant biosourcé et modules bois. L'approche environnementale est bien anticipée

3- ARMAND GAULIN

Compétences requises		Montant Honoraires € H.T.
Architecte	AG ARCHITECTE	78 908,95 €
Structure	SOCNA	8 300,00 €
Génie climatique et énergétique	DAVENTURE	26 640,00 €
Génie électrique	DAVENTURE	
Acoustique	DAVENTURE	
Économie de la construction	BECA	26 300,00 €
OPC	AG ARCHITECTE	2 507,37 €
Autres compétences		
Total € H.T.		142 656,32 €

Les compétences requises sont-elles toutes présentes ? Compétence OPC à revoir

Localisation mandataire : CUSSY EN MORVAN (71)

Pièces administratives de la candidature		
	Oui	Non
DC1	X	
DC2	61 162 € (2021)	
Pouvoir	X	
Compétences candidat	X	
Moyens	X	
Qualifications	X	
Références	X	
Assurances	X	
Note de motivation	X	
Mission de base / OPC	140 148,95 €	2 507,37 €

3- ARMAND GAULIN

Envoyé en préfecture le 14/01/2023
 Reçu en préfecture le 19/01/2023
 Publié le 20/01/2023



ID : 021209370954-20230117-6_23_03-DE

Références en lien avec l'objet de la consultation

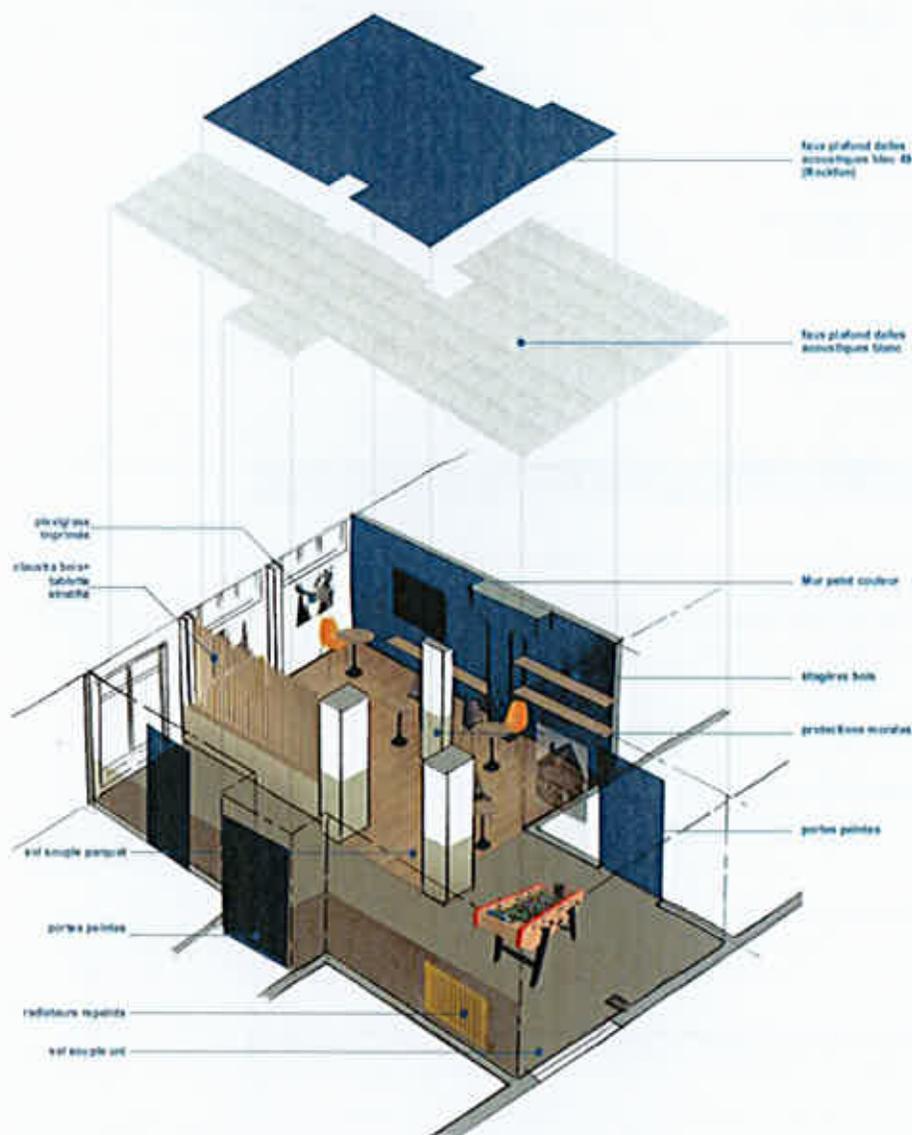
	Maître d'ouvrage	Description	Année	Surface (m²)	Coût travaux € HT
1	Commune d'AUTUN	71-AUTUN Aménagements intérieurs espace Saint Ex	Non précisé	410 m²	154 000 €HT
2	Commune de MILLAY	58-MILLAY Rénovation et extension de la cuisine EHPAD Bernard de Laplanche	Non précisé	1 536 m²	466 000 €HT
3	Commune de MAUREPAS	78-MAUREPAS Rénovation et extension du groupe scolaire de l'Agiot	Non précisé	2 700 m²	6 200 000 €HT

Références libres

Référence 1	71-AUTUN Rénovation énergétique du gymnase Joseph Canliou Non précisé - 750 000 € H.T.
Référence 2	
Référence 3	
Référence 4	
Référence 5	

3- ARMAND GAULIN

Envoyé en préfecture le 19/01/2023
Reçu en préfecture le 19/01/2023
Publié le 29/01/2023
ID : 021-202070894-20230117-23_00-DE



Espace St EX

Aménagements intérieurs

Mise aux normes, aménagements intérieurs
en études
AUTUN (71)

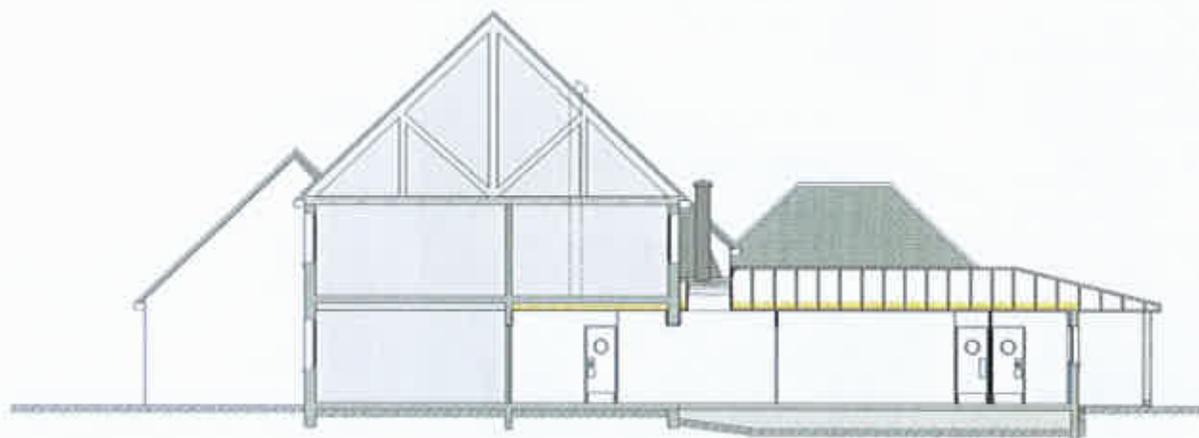
Le projet intègre la réfection de chambres d'accueil pour jeunes travailleurs, la modification de locaux communs, la création d'une cuisine de convivialité et d'un espace de détente ouvert aux résidents de l'établissement.

Le projet prévoit notamment la mise aux normes PMR, la modification de cloisonnement, la création d'espaces de loisirs et l'équipement de salles de réunion.

Maitre d'ouvrage	Comme de MILLAY
Maitre d'oeuvre	AG architectes
Mission(s)	partielle
Surface de plancher	410 m ² (zone projet)
Coût travaux	154 000€ HT

3- ARMAND GAULIN

Envoyé en préfecture le 19/01/2023
Reçu en préfecture le 19/01/2023
Publié le 20/01/2023
ID : 021-200370894-20230117-0_03_02-DE



EHPAD Bernard de Laplanche Rénovation et extension de la cuisine

Mise aux normes, extension
en études
MILLAY (58)

Le projet prévoit la refecton et l'extension de la cuisine existante en vue d'accroître sa production pour la transformer en pôle de production en circuit court pour l'EHPAD et les écoles locales.

Le projet intègre la mise aux normes de la cuisine, le remplacement et l'extension du système SSI, l'extension de la cuisine et le remaniement de locaux existants.



Maitre d'ouvrage	Comme de MILLAY
Maitre d'oeuvre	AG architectes
BET structure	SABRES
BET fluides	DAVENTURE
Economiste	BECA
Mission(s)	base
Surface de plancher	1536 m ²
Coût travaux	466 000€ HT
Performance énergétique	RT 2012



Armand GAULIN architecte-HMONP
4 Rue-dit les Valendries 71550 CUSSEY-EPF-MORVAN
07.85.52.05.84 - www.agarchitectes.com

3- ARMAND GAULIN

Envoyé en préfecture le 13/11/2023
Reçu en préfecture le 18/11/2023
Publié le 20/11/2023
SLO
ID : 321-20010894-20230117-B_23_02-0E



Groupe scolaire de l'Agiot

L'école connectée et modulable

Réhabilitation et extension

2019
MAUREPAS (78)

Le programme prévoyait la réhabilitation et l'extension du groupe scolaire en site occupé, en intégrant notamment la refonte de l'enveloppe thermique, la création de préaux, la restructuration de la cantine, des salles de classes et des lieux communs tels que le préaux couvert, les espaces de lectures et les circulations.

La volonté était de proposer des solutions novatrices et adaptées à un enseignement ludique et connecté. Le parti pris est de proposer de vastes espaces polyvalents et modulables, composés de rangements ludiques pour garantir l'appropriation de l'espace par les enfants, et un mélange maternelle / élémentaire.

Le bâtiment intègre des façades «vivantes» composées de jardins potagers verticaux pour chaque classe.



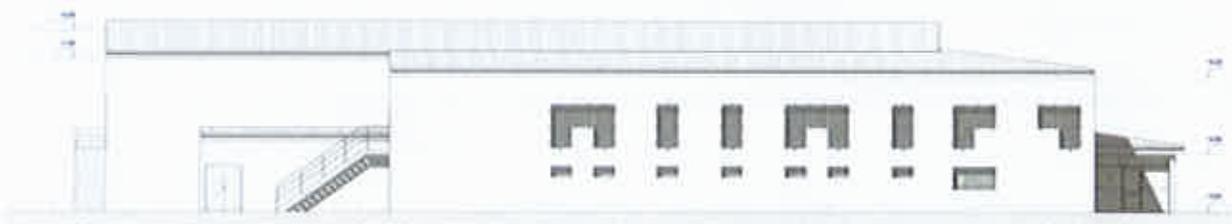
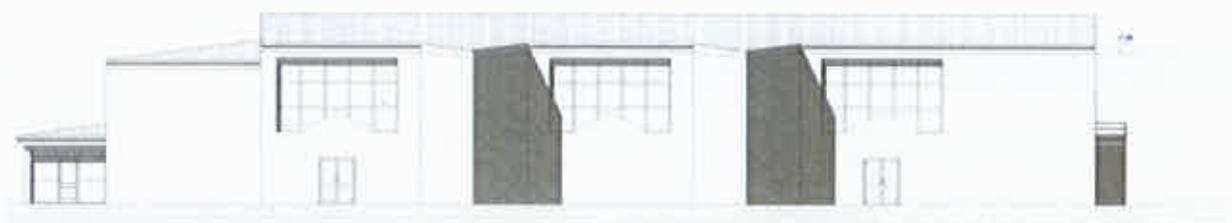
Maitre d'ouvrage	Comme de MAUREPAS
Maitre d'oeuvre	Studio Hybride Architectes
Mission(s)	MOP+OPC
Surface de plancher	2700 m ²
Coût travaux	6 200 000€ HT
Performance énergétique	RT 2012

Poste occupé par Armand GAULIN	Architecte collaborateur chef de projet
-----------------------------------	--

Mission(s) réalisée(s)	ESQ+APS+APD+PRD
------------------------	-----------------

3- ARMAND GAULIN

Émis en préfecture le 19/01/2023
Reçu en préfecture le 19/01/2023
Publié le 20/01/2023
ID : 031-200070894-20230117-9_23_03-0E



Gymnase Joseph Chanliau Réhabilitation énergétique

Rénovation énergétique, réhabilitation spatiale
en études
AUTUN

Le projet intègre la totale réhabilitation des parois et des systèmes de chauffage pour une rénovation énergétique profonde visant le label Effilogis - 60% Cep de référence.

Le projet réaménage les locaux intérieurs et les accès pour permettre de développer le handisport, la polyvalence des espaces et garantir la mise aux normes des locaux.

Les matériaux employés sont prévus biosourcés, et pérennes, lessivables, solides et à l'épreuve d'éventuel vandalisme.

Le programme intègre une salle omnisport, une salle de gym douce, une salle de musculation, des locaux annexes, un hall de convivialité.

Le projet prévoit des reprises structurelles.

Maitre d'ouvrage	Ville d'Autun
Maitre d'oeuvre	AG architectes
BET structure	SOCNA
BET fluides	DAVENTURE
Economiste	BECA
Mission(s)	mission de base
Surface de plancher	1800 m ²
Coût travaux	750 000€ HT
Performance énergétique	RT 2020 - label Effilogis

 **Armand GAULIN** architecte HMONP
4 Rue dit les Valenciennes 71150 CUSSEY-EN-MORVAN
03.85.52.05.84 - www.agarchitectes.com

3- ARMAND GAULIN

QUALITÉ DE LA COMPOSITION DE L'EQUIPE

Capacités professionnelles

Absence de compétence acoustique (DAVENTURE ne dispose pas de ces compétences)

Cependant, le DC1 est mal complété pour la compétence OPC (pas de précision). L'acte d'engagement précise que cette mission est potentiellement réalisée par le cabinet d'architecte, mais qui ne comporte que 2 personnes (dont une administrative - mission donc difficile à réaliser).

La valorisation de la mission OPC est incohérente.



Capacités économiques et financières

Capacités économiques et financières du mandataire et des co-traitant adaptées à l'opération.
Le mandataire présente toutefois un chiffre d'affaires faible.



Capacités techniques

Capacités techniques du mandataire et de ses co-traitants satisfaisantes



3- ARMAND GAULIN

QUALITE DES REFERENCES PRÉSENTÉES

3 PROJETS SIGNIFICATIFS

Les projets significatifs sont relatifs à des mises en conformité, des rénovation (en partie énergétique) et extensions.
L'un des projets est relatif à une collaboration antérieure de Armand GAULIN (cabinet Hybride Architectes)

AUTRES REFERENCES

Le candidat propose une seule référence libre qui correspond à un équipement sportif semblable à celui de BROCHON (objectif label Effilogis - 60 % Cep de référence)

NOTE DE MOTIVATION

Note de motivation

Note de motivation qui prend en compte les spécificités du projet. Elle a été établie uniquement pour ce projet.
L'analyse technique du projet (enjeux de performances énergétiques, restructuration des espaces, accessibilité PMR, intervention en milieu occupé) a été réalisée de manière intéressante, le mandataire propose des réalisations effectuées ou des projets en cours en analogie

4- HERVÉ REGNAULT

Envoyé en préfecture le 19/01/2023
 Reçu en préfecture le 19/01/2023
 Publié le 20/01/2023 
 ID : 021-200070694-20230117-B_01_00-DE

Compétences requises		Montant Honoraires € H.T.
Architecte	HERVÉ REGNAULT ARCHITECTE	78 445,00 €
Structure	TECO	8 600,00 €
Génie climatique et énergétique	ELITHIS SOLUTIONS	39 000,00 €
Génie électrique	ELITHIS SOLUTIONS	
Acoustique	ACOUSTIQUE FRANCE	4 780,00 €
Économie de la construction	COSINUS	29 600,00 €
OPC	LTC	14 190,00 €
Autres compétences		
Total € H.T.		174 615,00 €

Les compétences requises sont-elles toutes présentes ? Oui

Localisation mandataire : CHALON SUR SAONE (71)

Pièces administratives de la candidature

	Oui	Non
DC1	X	
DC2	325 695 € (2021)	
Pouvoir	X	
Compétences candidat	X	
Moyens	X	
Qualifications	X	
Références	X	
Assurances	X	
Note de motivation	X	
Mission de base / OPC	160425,00 €	14190,00 €

4- HERVÉ REGNAULT

Envoyé en préfecture le 19/01/2023
 Reçu en préfecture le 19/01/2023
 Publié le 29/01/2023 
 ID : 021-20007084-20230117_E_23_07-DE

REFERENCES

Références en lien avec l'objet de la consultation

	Maître d'ouvrage	Description	Année	Surface (m²)	Coût travaux € HT
1	Ville de DIJON	21-DIJON - création de nouveaux vestiaires pour le stade Trimolet	En cours	336 m²	650 000 €HT
2	Commune de VINDRY SUR TURDINE	69-VINDRY SUR TURDINE - Construction d'un équipement d'activités musicales et associatives	En cours	800 m²	1 800 000 €HT
3	Ville de VILLEURBANNE	69-VILLEURBANNE - Construction du pôle de rugby et athlétisme - Complexe sportif Boiron Granger	Lauréat concours	3 000 m²	7 100 000 €HT

Références libres

Référence 1

71-CHALON SUR SAONE - Réhabilitation et extension du collège Jacques Prévert
 2022 - 3 370 000 € H.T.

Référence 2

71-SAINT MARCEL - Réhabilitation et extension de la salle Alfred Jarreau
 En cours - 1 805 700 € H.T.

Référence 3

21-NUITS SAINT GEORGES - Construction d'une école de musique
 2022 - 2 700 000 € H.T.

Référence 4

71-CHALON SUR SAONE - Construction d'un pôle scientifique - Lycée Mathias
 2016 - 3 267 520 € H.T.

Référence 5

38-BERNIN - Construction d'un complexe sportif et culturel
 2009 - 5 878 000 € H.T.

4- HERVÉ REGNAULT

Envoyé en préfecture le 18/01/2023
Reçu en préfecture le 18/01/2023
Publié le 23/01/2023
ID : 021-200078394-20230117-02_29_02-08



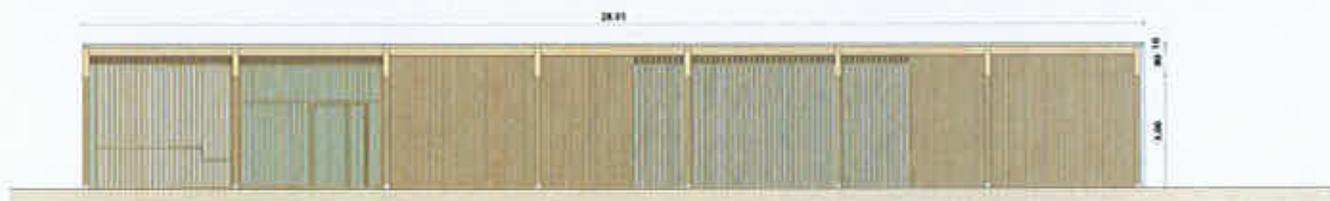
CREATION DE NOUVEAUX VESTIAIRES POUR LE STADE TRIMOLET DIJON (21)

Maîtrise d'ouvrage
VILLE DE DIJON

Maîtrise d'œuvre
Hervé REGNAULT, architecte mandataire
COSINUS, économie - TECO, structure
ELIHS, fluides/électricité - LTC OPC

Programme
Construction de nouveaux bâtiments comprenant vestiaires, douches et sanitaires, espace club, buvette et locaux techniques. Déconstruction des anciens vestiaires.

Surface: 338 m² SHON
Coût du bâtiment: 600 000 € HT
Etudes: En cours
Mission: BASI + EXE + OPC



HERVÉ REGNAULT
architecte

4- HERVÉ REGNAULT

Envoyé en préfecture le 19/01/2023
Reçu en préfecture le 19/01/2023
Publié le 20/01/2023
SLO
EI : 001-20067884-0030117-B_23_02-DE



CONSTRUCTION D'UN EQUIPEMENT D'ACTIVITES MUSICALES ET ASSOCIATIVES VINDRY-SUR-TURDINE (49)

Maître d'ouvrage
COMMUNE DE VINDRY-SUR-TURDINE

Maître d'œuvre
Hervé REGNAULT, architecte mandataire
COSINUS, économie et VRD - ET&A, structure
ENERPOL, fluides/électricité
E.A.T., acoustique

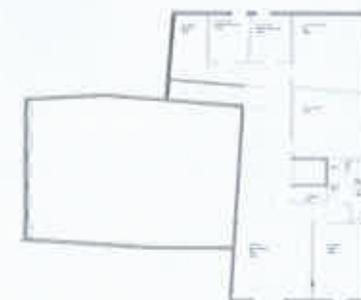
Programme
Salle de cours, salle de répétition, stockage
des instruments et du matériel, bureaux,
salle informatique, salle de convivialité, salle
de réunions.

Surface: 800 m² SHON
Coût du bâtiment: 1 800 000 K HT
Mission: BASE + EXE
Chantier en cours

HERVÉ REGNAULT
architecte



RDC



R+1

4- HERVÉ REGNAULT

Envoyé en préfecture le 19/01/2023
Reçu en préfecture le 19/01/2023
Publié le 23/01/2023
ID : 021-200070834-20230117-B_23_02-DE



PÔLE RUGBY ET ATHLETISME DU COMPLEXE SPORTIF BOIRON GRANGER VILLEURBANNE (69)

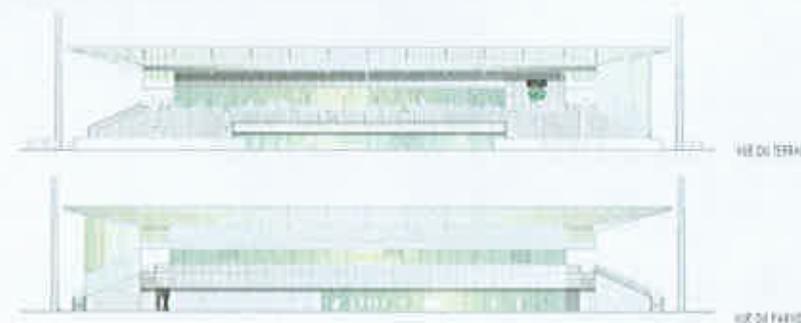
Maîtrise d'ouvrage
VILLE DE VILLEURBANNE

Maîtrise d'œuvre
Jean GUERVILLY, architecte mandataire
Hervé REGNAULT, architecte associé
Bertrand FAUJET, paysage -
ECB, économie - BSO, structure
ETHS, fluides - TERAD, GEB
BEGC, cuisine - CAF VERT INGENIERIE, VRD

Programme
Extension et réhabilitation du pôle rugby et athlétisme du complexe sportif Boiron Granger, avec notamment la construction d'une tribune de 1500 places.

Surface : 3 000 m² SU
Coût du bâtiment : 7,1 M € HT
Concours : Lauréat 2020
Mission : Base + EIE + DIA + SSI

HERVÉ REGNAULT
architecte



4- HERVÉ REGNAULT

Envoyé en préfecture le 18/01/2023
Reçu en préfecture le 18/01/2023
Publié le 20/01/2023
SLO
EI : 001-200070894-20230117-E_23_02-08



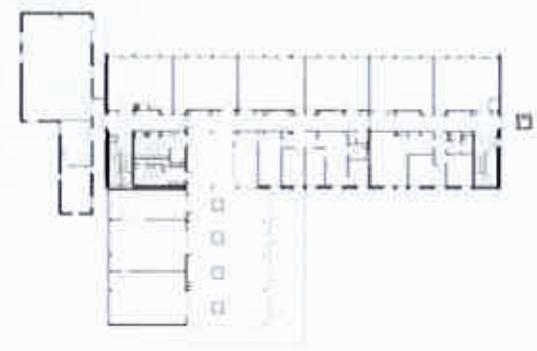
REHABILITATION ET EXTENSION DU COLLEGE JACQUES PREVERT, CHALON SUR SAÔNE (71)
Chantier en site occupé

Maîtrise d'ouvrage
CONSEIL GENERAL DE SAÔNE ET LOIRE

Maîtrise d'oeuvre
Hervé REGNAULT, architecte mandataire
COSINUS, économie - TECO, structure
BRD, fluides/électricité

Programme
Restructuration du bâtiment E avec création d'un pôle médico-social, d'un pôle professeurs, d'une salle de permanence, de sanitaires, d'une vie scolaire, d'un CDI, d'un foyer des élèves et d'un pôle scientifique.
balafon par l'extérieur.
Restructuration du R+2
Rénovation de la cage d'escalier, accessibilité PMR

Surface : 2 540,07 m² existant +
635,34 m² SDP créée
Coût du bâtiment : 3,37 M. € HT
Livré en 2022
Mission : BASE + EXE + SSI



4- HERVÉ REGNAULT

Envoyé en préfecture le 14/11/2023
Reçu en préfecture le 18/11/2023
Publié le 23/11/2023
ID : 021-200070994-20231117-B_23_02-DE



REHABILITATION ET EXTENSION DE LA SALLE ALFRED JARREAU SAINT-MARCEL (71)

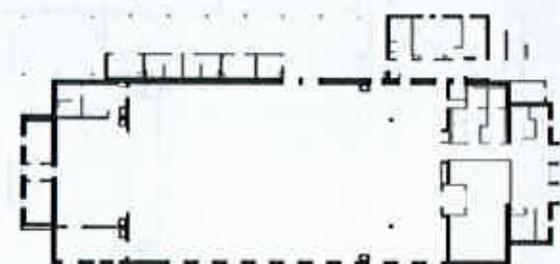
Maître d'ouvrage
COMMUNE DE SAINT MARCEL

Maître d'œuvre
Hervé REGNAULT, architecte mandataire
COSINUS, économie - TECO, structure
ELIHS, fluides, électricité -
ACF, acoustique - LEC, OPC

Programme
Holl d'entrée, vestiaires/bar, cuisine,
grande salle, logement, sanitaires, locaux
techniques, espace scénique

Surface : 1 180 m² SHON
Coût du bâtiment : 855 700 € HT
Etudes : 2019 - 2021
Chantier en cours

HERVÉ REGNAULT
architecte



4- HERVÉ REGNAULT

Envoyé en préfecture le 15/01/2023
Reçu en préfecture le 19/01/2023
Publié le 25/01/2023
SLO
ID : 021-20007094-20230117-0_21_02-DE



CONSTRUCTION D'UNE ECOLE DE MUSIQUE NUITS-SAINT-GEORGES (21)

Maître d'ouvrage
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE
GEVREY-CHAMBERTIN & NUITS-SAINT-
GEORGES

Maître d'œuvre
Hervé REGNAULT, architecte mandataire
CODRUS, économie - TECCO, structure
ELITHIS, fluides/électricité
E.A.T., acoustique

Programme
Construction d'un pôle accueil, pôle
administratif, pôle formation musicale et
instrumentale, pôle musiques actuelles/
MAO/percussions, pôle service culturel,
pôle locaux du personnel et pôle technique
et maintenance

Surface : 1 586 m² SHON
Coût du bâtiment : 2 700 000 € HT
Livré en 2022
Mission BASE + ERE

HERVÉ REGNAULT
architecte



PLAN RDC

4- HERVÉ REGNAULT

Envoyé en préfecture le 13/01/2013
Reçu en préfecture le 19/01/2013
Publié le 23/01/2013
SLO
ID : 021-200070894-20130117-FB_23_00-DE



CONSTRUCTION D'UN PÔLE SCIENTIFIQUE AU LYCEE MATHIAS, CHALON SUR SAÔNE (71)

Bâtiment passif

Maîtrise d'ouvrage
CONSEIL REGIONAL DE BOURGOGNE

Maîtrise d'œuvre
Hervé REGNAULT, architecte mandataire
COSNUS, économie - BEM, structure
CHALEK, fluides - ATEL, électricité - UJUN, QES

Programme
Extension du lycée Mathias pour les enseignements scientifiques. Cette construction s'inscrit dans la recherche d'une exemplarité en matière de construction scolaire orientée avant tout vers le confort d'usage, l'efficacité de l'investissement, la performance environnementale, tout en conservant certains fondamentaux de la construction scolaire tels que l'évolutivité, la pérennité, la robustesse et la simplicité.

Surface : 2 040 m² SHON
Coût du bâtiment : 3 267 520 € HT
Etudes : 2013-2014
Travaux : Janvier 2015-Avril 2016
Mission : BASE + EXE

HERVÉ REGNAULT
architecte



4- HERVÉ REGNAULT

Enregistré en préfecture M. 1901/2023
Régis en préfecture le 19/01/2023
Publié le 20/01/2023
ID : 021-200070834-20230117-R_03_02/DE



COMPLEXE SPORTIF ET CULTUREL - BERNIN (38) - Label HQE

Maîtrise d'ouvrage
COMMUNE DE BERNIN

Maîtrise d'œuvre
Hervé REGNAULT, architecte mandataire
COMPOSITE, architecte associé
Les pieds dans l'herbe, Paysagiste - BETH, VRD
MMG, économie - JP CONSEIL, fluides
TECBAT, structure - ECHOLOGOS, acoustique

Programme
Le complexe est un bâtiment à l'écart du village. La création d'un tel complexe avait pour but de re-dynamiser le village et apporter un nouvel essor économique. Le bâtiment, volontairement tourné vers l'environnement durable, est composé de deux volumes séparés par une galerie vitrée. Le grand volume habillé en bois abrite la salle omnisport et le volume habillé de zinc accueille les salles de danse, de culture du corps et totomis. Le niveau inférieur abrite les locaux techniques, ainsi qu'un club "house" et ses vestiaires.

Surface : 4 090 m² SHON
Coût du bâtiment : 5 878 000 € HT
Livraison : 2009
Mission : BASE + EXE + SS+ HQE

HERVÉ REGNAULT
architecte



4- HERVÉ REGNAULT

QUALITÉ DE LA COMPOSITION DE L'EQUIPE

Capacités professionnelles

Capacités professionnelles présentées satisfaisantes.

Capacités économiques et financières

Capacités économiques et financières du mandataire et des co-traitant adaptées à l'opération.

Nota : erreur de report dans le tableau de répartition de l'acte d'engagement pour COSINUS

Capacités techniques

Capacités techniques du mandataire et de ses co-traitants satisfaisantes

4- HERVÉ REGNAULT

QUALITE DES REFERENCES PRÉSENTÉES

3 PROJETS SIGNIFICATIFS

Les 3 projets significatifs sont des équipements sportifs ou culturels.

Ces projets ne sont uniquement que des constructions neuves sans réhabilitation et sans principe de rénovation énergétique

AUTRES REFERENCES

Le candidat propose 5 références libres. Deux d'entre elles concernent des opérations de réhabilitation avec de la rénovation énergétique (classique)

NOTE DE MOTIVATION

Note de motivation

Note de motivation relativement classique, mais bien adaptée au projet.
Mise en avant de l'approche énergétique en fonction de la configuration actuelle des bâtiments ainsi que des principaux travaux prévus

5- BAU

Envoyé en préfecture le 18/01/2023
 Reçu en préfecture le 18/01/2023
 Publié le 20/01/2023

Compétences requises		Montant Honoraires € H.T.
Architecte	BAU ARCHITECTES	94 000,00 €
Structure	BE DIJONNAIS	5 700,00 €
Génie climatique et énergétique	DAVENTURE	26 610,00 €
Génie électrique	DAVENTURE	
Acoustique	ACOUSTIQUE FRANCE	4 430,00 €
Économie de la construction	BAU ARCHITECTES	
OPC	BAU ARCHITECTES	7 000,00 €
Autres compétences		
Total € H.T.		137 740,00 €

Les compétences requises sont-elles toutes présentes ? Oui

Localisation mandataire : TALANT (21)

Pièces administratives de la candidature

	Oui	Non
DC1	X	
DC2	1 081 930 € (2021)	
Pouvoir	X	
Compétences candidat	X	
Moyens	X	
Qualifications	X	
Références	X	
Assurances	X	
Note de motivation	X	
Mission de base / OPC	130740,00 €	7000,00 €

Références en lien avec l'objet de la consultation

	Maître d'ouvrage	Description	Année	Surface (m²)	Coût travaux € HT
1	Ville de SAINT APPOLINAIRE	21-SAINT APPOLINAIRE - Construction du complexe sportif de Louzole	2019	790 m²	1 470 000 €HT
2	Ville de GENLIS	21-GENLIS - Rénovation totale complexe sportif Patouillet	2020	2 400 m²	2 500 000 €HT
3	Conseil Régional BFC	21-DIJON - Réhabilitation et extension du gymnase du lycée du Castel	En cours	800 m²	1 270 000 €HT

Références libres

Référence 1	21_CHENOVE - construction du gymnase du Mail En cours - 3 000 000 € H.T
Référence 2	71-CHAROLLES - Construction du gymnase du lycée 2021 - 2 700 000 € H.T.
Référence 3	21-QUETIGNY - COstruction de la salle des Familles 'La Colline' 2016 - 3 900 000 € H.T.
Référence 4	
Référence 5	



SAINT-APOLLINAIRE
COMPLEXE SPORTIF DE LOUZOLE
CONSTRUCTION VESTIAIRES ET CLUB HOUSE POUR L'EQUIPE DE FOOT,
CONSTRUCTION VESTIAIRES POUR LE DOJO ET RENOVATION DU DOJO
CHARPENTE BOIS(chiffres voir excel)



5- BAU

Envoyé en préfecture le 19/01/2023
Rapporté en préfecture le 19/01/2023
Publié le 20/01/2023
ID : 021-200010834-20230117-B_23_03-DE



GENLIS
COMPLEXE SPORTIF PATOUILLET
RENOVATION TOTALE/EXTENSION: SALLE MULTISPORTS ET GRADINS,
VESTIAIRES SALLE ET PISCINE
PRODUCTION PHOTOVOLTAIQUE/BARDAGE BOIS INTERIEUR (chiffres voir excel)

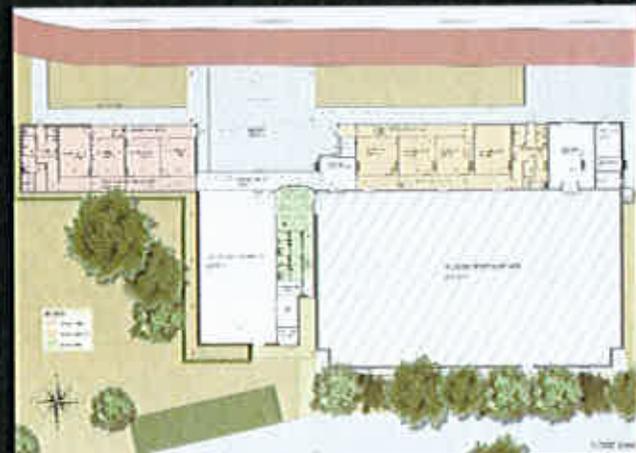


5- BAU

Emisyl en ingénierie le 19/01/2023
Régul en préfecture le 18/01/2023
Publi le 23/01/2023
ID : 021-200010834-20230111R_23_02CE



LYCEE LE CASTEL
EXTENSION DE LA SALLE DE SPORT
SALLE MULTI ACTIVITES, NOUVEAUX VESTIAIRES ET DOUCHES,
SALLE DES PROFESSEURS
CONSTRUCTION BOIS/TOITURE VEGETALISEE
PRODUCTION PHOTOVOLTAIQUE



5- BAU

Envoyé en préfecture le 19/01/2023
Reçu en préfecture le 19/01/2023
Publié le 20/01/2023
ID : 021-200070894-20230117-B_23_00-DE



GYMNASE DU MAIL CHENOVE



5- BAU

Envoyé en préfecture le 19/01/2023
Reçu en préfecture le 19/01/2023
Publié le 20/01/2023
ID : 021-200070834-20230117-B_23_03-DE



GYMNASSE LYCEE DE CHAROLLES (71) CONSEIL REGIONAL

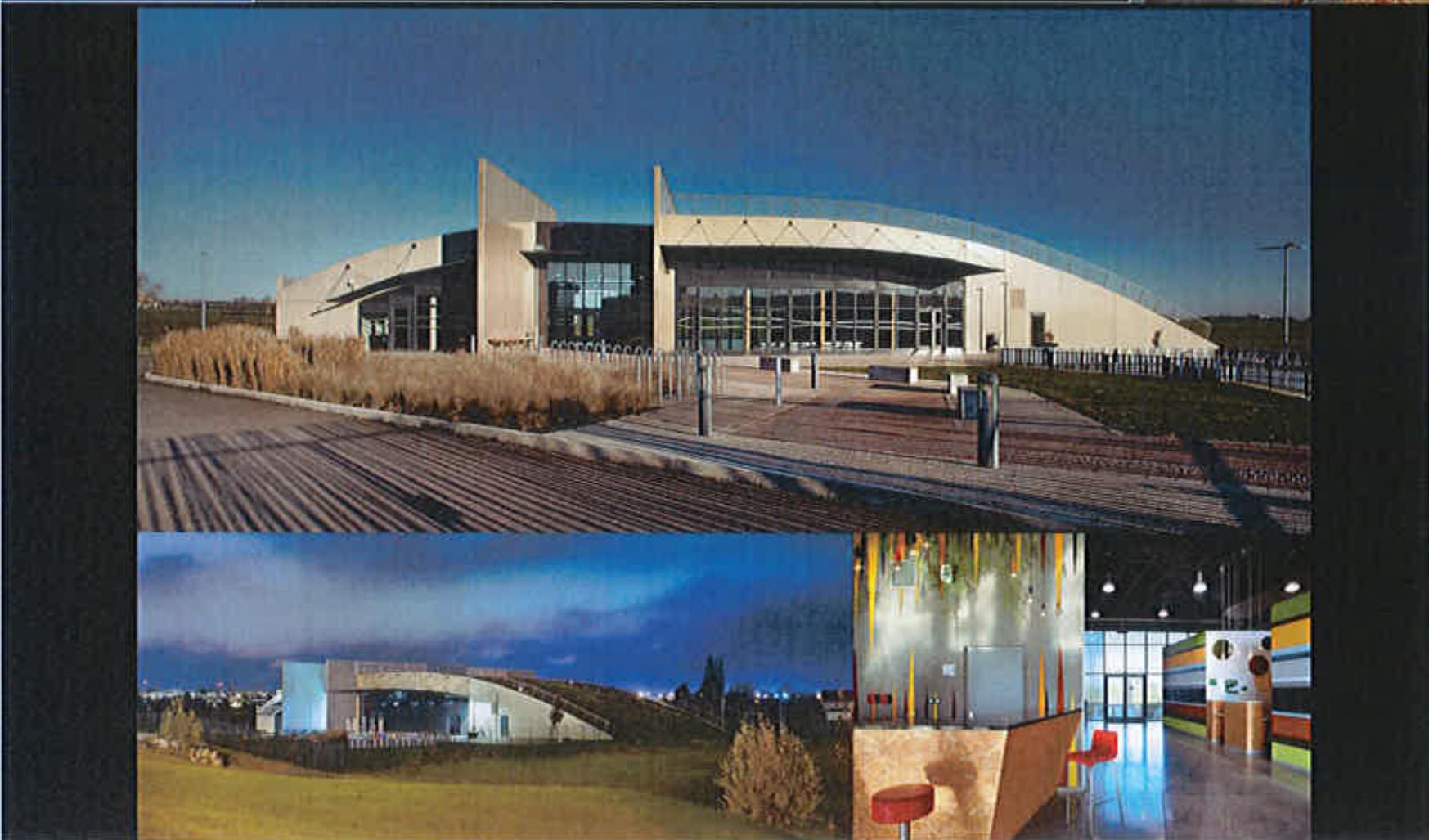


5- BAU

Envoyé en préfecture le 19/01/2023
Reçu en préfecture le 19/01/2023
Publié le 20/01/2023
ID : 021-200070834-20230117-R_23_07-DE



« LA COLLINE » A QUETIGNY
DEMARCHE HQE ET BEPOS
BILAN CARBONE
TOITURE VEGETALE
TROPHEE GRDF (travaux 3 000 000 euros 2016)



QUALITÉ DE LA COMPOSITION DE L'EQUIPE

Envoyé en préfecture le 13/01/2023
Reçu en préfecture le 16/01/2023
Publié le 20/01/2023
ID : 321-20070694-20230113-B_23_02-DE

Capacités professionnelles

Capacités professionnelles présentées satisfaisantes.

Capacités économiques et financières

Capacités économiques et financières du mandataire et des co-traitant adaptées à l'opération.

Capacités techniques

Capacités techniques du mandataire et de ses co-traitants satisfaisantes

QUALITE DES REFERENCES PRESENTÉES

Envoyé en préfecture le 18/01/2023
Reçu en préfecture le 18/01/2023
Publié le 23/01/2023
ID : 031-200070894-20230117-B_23_03-CE

3 PROJETS SIGNIFICATIFS

Les références présentées sont en lien avec le milieu sportif. L'une d'entre elles est une rénovation énergétique lourde sur un équipement (Genlis)

AUTRES REFERENCES

Le candidat propose 3 références libres. L'une d'entre elles résulte d'une démarche HQE et BEPOS

NOTE DE MOTIVATION

Note de motivation

Note de motivation circonstanciée au projet (visite du site). Elle fixe les objectifs environnementaux et de gains énergétiques par rapport au décret tertiaire. Méthodologie et équipe dédiée au projet précisée

6- TABULA RASA

Compétences requises		Montant Honoraires € H.T.
Architecte	TABULA RASA (Chaudonneret)	52 680,00 €
Structure	ME2CO	23 200,00 €
Génie climatique et énergétique	PROJELEC	23 000,00 €
Génie électrique	PROJELEC	
Acoustique	ALLEGRO	6 850,00 €
Économie de la construction	ME2CO	
OPC	TABULA RASA	9 900,00 €
Autres compétences		
Total € H.T.		115 630,00 €

Les compétences requises sont-elles toutes présentes ? Oui

Localisation mandataire : DIJON (21)

Pièces administratives de la candidature

	Oui	Non
DC1	X	
DC2	920 200 € H.T. (2021)	
Pouvoir	X	
Compétences candidat	X	
Moyens	X	
Qualifications	X	
Références	X	
Assurances	X	
Note de motivation	X	
Mission de base / OPC	105730,00 €	9900,00 €

6- TABULA RASA

Envoyé en préfecture le 12/01/2023
 Reçu en préfecture le 15/01/2023
 Publié le 25/01/2023 
 ID : 331420070894-20230111-R_23_02-CE

REFERENCES

Références en lien avec l'objet de la consultation

	Maître d'ouvrage	Description	Année	Surface (m²)	Coût travaux € HT
1	Université Claude Bernard LYON 1	69-LYON - réhabilitation du gymnase B de l'INSA	2021	820 m²	342 000 €HT
2	Commune de MIONS	MIONS - Construction de la Halle Sportive du groupe scolaire Germain Fumeux	2019	360 m²	350 000 €HT
3	Commune de COUTERNON	COUTERNON - Reconstruction et extension de la salle polyvalente	En cours	1 069 m²	1 727 000 €HT

Références libres

Référence 1	COMMUNAY - Rénovation thermique et mise en accessibilité e l'école maternelle des Bonnières 2018 - 710 000 € H.T.
Référence 2	CRAPONNE - Rénovation thermique, extension et mise en accessibilité du groupe scolaire Philippe Soupault 2017 - 1 437 000 € H.T.
Référence 3	SAINT QUENTIN FALLAVIER - Rénovation thermique, désamiantage et mise en accessibilité du groupe scolaire les Moines 2019 - 2 290 300 € H.T.
Référence 4	CENTRE HOSPITALIER LE VINATIER - Rénovation du bâtiment 450 En cours - 1 182 240 € H.T.
Référence 5	COMMUNAY - Extension de l'école des Bonnières 2020 - 2 605 000 € H.T.

6- TABULA RASA

Envoyé en préfecture le 13/01/2023
Reçu en préfecture le 13/01/2023
Publié le 23/01/2023
ID : 021-200072694-20230117-B_23_02-DE

<p>NOM DE L'ARCHITECTE MANDATAIRE TABULA RASA</p> <p>MISSION BASE + EXE + OPC</p>	<p>NOM DE LA RÉFÉRENCE ARCHITECTURALE REHABILITATION DU GYMNASE B DE L'INSA</p> <p>MAÎTRE D'OUVRAGE UNIVERSITÉ CLAUDE BERNARD LYON 1</p>	<p>SURFACE 820 m²</p> <p>AVANCEMENT LIVRAISON 2021</p> <p>MONTANT TRAVAUX 342 000 € H.T.</p>
---	--	--



Le projet porte sur l'isolation thermique par l'extérieur du Gymnase INSA B sur le campus de la Doua à Villeurbanne.

Il porte sur la partie halle sportive et comprend :

- l'isolation par l'extérieur, le remplacement des menuiseries, y compris le démontage*
- la reprise de la ventilation naturelle*
- la rénovation des peintures intérieures.*

L'isolation est en fibre de bois pour ses vertus écologiques (matériau biosourcé).

Les menuiseries extérieures sont également remplacées pour améliorer la thermique et la ventilation naturelle en confort d'été. Les ouvrants pourront par exemple permettre du free-cooling la nuit.

Le bâtiment a assez mal vieilli du fait du peu d'entretien des aciers. De nombreuses fissures et saures ponchent la façade. L'isolation thermique par l'extérieur permet de redonner une nouvelle image jeune et dynamique à ce bâtiment sportif.

6- TABULA RASA

Envoyé en préfecture le 13/01/2023
Reçu en préfecture le 13/01/2023
Publié le 23/01/2023
ID : 031-200070654-20230117-6_21_03-CE

<p>NOM DE L'ARCHITECTE MANDATAIRE TABULA RASA</p> <p>MISSION BASE + EXE + OPC</p>	<p>NOM DE LA REFERENCE ARCHITECTURALE CONSTRUCTION DE LA HALLE SPORTIVE DU GROUPE SCOLAIRE GERMAN FUMEUX</p> <p>MAITRE D'OUVRAGE COMMUNE DE MIONS</p>	<p>SURFACE 360 m²</p> <p>AVANCEMENT LIVRAISON 2019</p> <p>MONTANT TRAVAUX 350 000 € H.T.</p>
---	---	--



Le projet consiste principalement à restructurer le groupe scolaire en y adjoignant trois extensions principales : une salle de sport indépendante, une salle de classe et des crèches.

La restauration concerne la création d'une nouvelle restauration collective, le déplacement de plusieurs locaux pour rendre l'ensemble plus fonctionnel. Un préau est également créé dans le patio central du groupe scolaire afin d'abriter les enfants lorsqu'ils se rendent à la cantine.

Notre parti architectural a été d'intégrer harmonieusement les extensions en utilisant des couleurs existantes tout en y ajoutant des couleurs très vives pour ajouter de la gaieté à l'ensemble.

La façade principale de la salle de sport est rythmée par des créneaux. Ils sont accentués par des couleurs vives qui créent une sorte d'accélération. Nous souhaitons par ce traitement dynamiser l'édifice en rapport avec sa fonction de halle sportive. Ces créneaux permettent par ailleurs de faire entrer la lumière de manière indirecte, et d'y loger des rangements, du stockage.

Concernant la salle de sport nous avons particulièrement soigné l'acoustique. Le traitement de l'ambiance intérieur peut s'avérer être problématique : il faut éviter des matériaux absorbant à des jeux de balle pouvant les dégrader. Nous avons ainsi opté pour la mise en œuvre plateaux de tresses perforés allés en vertical par des ensembles marqués eux aussi ajourés. Ainsi le matériau absorbant est toujours à l'abri des impacts.

Changer en site accord

6- TABULA RASA

Envoyé en préfecture le 13/01/2023
Révisé en préfecture le 18/01/2023
Publié le 20/01/2023
ID : 201-200070894-20230117-B_23_00-DE

NOM DE L'ARCHITECTE MANDATAIRE CHAUDONNERET & DANON (TABULA RASA GROUP)	NOM DE LA REFERENCE ARCHITECTURALE RECONSTRUCTION ET EXTENSION DE LA SALLE POLYVALENTE DE COUTERNON	SURFACE 1 059 m ² AVANCEMENT TRAVAUX EN COURS MONTANT TRAVAIL 1 727 000 € H.T.
MISSION BASE + EXE PARTIEL + OPC	MAITRE D'OUVRAGE COMMUNE DE COUTERNON	

L'opération porte sur la reconstruction de la salle polyvalente de Couternon. Le bâtiment ayant subi un incendie était gravement sinistré.

Suite au diagnostic technique du sinistre et à l'émergence de nouveaux besoins, le projet prévoit :

- La reconstruction du volume original de la grande salle, avec un agrandissement de la scène, sur des principes bioclimatiques ;
- Une extension Ouest, avec de nouveaux logements, des loges et un accès simplifié au niveau scène ;
- Une extension Est avec une nouvelle entrée principale via un nouveau hall. L'entrée actuelle est délaissée en rangement ;
- Une petite extension adossée au mur ;
- La mise en accessibilité PMR de l'étage avec un élévateur monte-personnes et un WC PMR Unisere.

L'un des défis du projet est de proposer une charpente à fermes croisées pour la grande salle, au bénéfice de l'ambiance acoustique intérieure.

S'élevant jusqu'à une hauteur de 8 mètres, les murs neufs sont réalisés en ossature bois de section 220 / 145. L'isolation périphérique des parties neuves est entièrement réalisée au moyen d'isolants biosourcés : laine et fibres de bois.

Tandis que les parties neuves sont traitées au standard passif, le projet global (parties neuves et existant) se hisse au standard de performance énergétique BBC rénovation.

6- TABULA RASA

Envoyé en préfecture le 19/01/2023
Reçu en préfecture le 19/01/2023
Publié le 20/01/2023
ID : 001259070854-20230117-0_23_02-DE

NOM DE L'ARCHITECTE MANDATAIRE TABULA RASA	NOM DE LA REFERENCE ARCHITECTURALE RENOVATION THERMIQUE ET MISE EN ACCESSIBILITE DE L'ECOLE MATERNELLE DES BONNIERES	SURFACE 2 000 m²
MISSION BASE + EXE + OPC	MAITRE D'OUVRAGE COMMUNE DE COMMUNAY	AVANCEMENT LIVRAISON 2018
		MONTANT TRAVAUX 710 000 € H.T.

Le projet consistait pour l'essentiel en une rénovation thermique avec remplacement de la chaudière et des réseaux. Pour l'isolation, nous avons optés pour une ITE qui, en plus de proposer le meilleur procédé d'isolation, permettait de redonner vie et gaieté à une école qui en avait réellement besoin.

Nous avons proposé de réaliser des ateliers participatifs avec enseignants et enfants afin que ces derniers deviennent acteurs de la construction de leur école. Leurs dessins ornent les socles métalliques sous forme de perforations. L'école avait fait l'objet d'une extension au nord qui était en décalage avec le bâtiment original. Nous avons choisi de réunir l'ensemble par la création de bandes aux traitements différents par la couleur et la texture. La bande centrale est accentuée par la présence des fenêtres et par un bardage orné qui donne un aspect vibrant.

L'élage qui abrite deux logements que nous avons réhabilités, est traité avec un bardage d'apparence très métallique et lisse, s'appuyant aux couleurs et à la matière des bandes sous-jacentes. Cette différenciation et la présence de la toiture deux pans donnent à voir un bâtiment perché reflétant les arbres, les nuages, le ciel, vivant en fonction de l'intensité des événements climatiques.

*Le projet s'est basé au standard de performance énergétique **BBC rénovation**. Chantier en site occupé.*



6- TABULA RASA

Envoyé en préfecture le 18/01/2023
Reçu en préfecture le 18/01/2023
Publié le 20/01/2023
SLO
ID : 201-20070884-20230117E_23_02-0E

<p>NOM DE L'ARCHITECTE MANDATAIRE TABULA RASA</p> <p>MISSION BASE + EXE + OPC</p>	<p>NOM DE LA RÉFÉRENCE ARCHITECTURALE RENOVATION THERMIQUE, EXTENSION ET MISE EN ACCESSIBILITE DU GROUPE SCOLAIRE PHILIPPE SOUPAULT</p> <p>MAÎTRE D'OUVRAGE COMMUNE DE CRAPONNE</p>	<p>SURFACE 3 632 m²</p> <p>AVANCEMENT LIVRAISON 2017</p> <p>MONTANT TRAVAUX 1 437 000 € H.T.</p>
<p> L'école date des années 1970. Entièrement réalisée en enduit minéral, l'école avait beaucoup vieilli. Les façades étaient ternes et sales, les formes indistinctes et monotones. Aucune différenciation n'était faite entre l'école primaire et l'école maternelle.</p> <p>L'ITE, en plus de réduire très fortement les dépenses d'énergie (divisées par 4) a permis de redonner vie aux façades. La morphologie de la maternelle donne une identité unique à chaque salle de classe. Ainsi formes et matières s'alternent sans se ressembler et redynamise la façade monotone existante. Les enfants s'y retrouvent en reconnaissant leur classe. Donner des repères à des enfants de cet âge est important.</p> <p>Pour l'école élémentaire, nous avons choisi de dynamiser le bâtiment en dissociant le RDC du premier niveau par des matériaux différents, et en redonnant une lecture horizontale au bâtiment. Les matériaux sont choisis en fonction de leur résistance aux chocs. L'extension de l'école primaire, formée d'ouverts et de passerelles, permet de résoudre la problématique de l'accessibilité et des deux niveaux marquant la nouvelle entrée. <i>Chantier en site occupé.</i></p> <p> </p>		

6- TABULA RASA

Envoyé en préfecture le 18/01/2023
Reçu en préfecture le 18/01/2023
Publié le 20/01/2023
SLO
ID : 021-200010894-20230117-B_23_02-DE

<p>NOM DE L'ARCHITECTE MANDATAIRE TABULA RASA</p> <p>MISSION BASE + EXE + OPC</p>	<p>NOM DE LA REFERENCE ARCHITECTURALE RENOVATION THERMIQUE, DESAMANTAGE ET MISE EN ACCESSIBILITE DU GROUPE SCOLAIRE LES MOINES</p> <p>MAITRE D'OUVRAGE VILLE DE ST QUENTIN-FALLAVIER</p>	<p>SURFACE 2 000m²</p> <p>AVANCEMENT LIVRE EN 2019</p> <p>MONTANT TRAVAUX 2 250 300 € H.T.</p>
---	--	--

Le projet consistait pour l'essentiel en une rénovation thermique avec mise en œuvre d'une pompe à chaleur air/eau, l'école étant chauffée par des convecteurs électriques, le désamiantage complet de l'école, sa mise en accessibilité. Suite à une phase diagnostic, où nous avons comparé la mise en œuvre d'une III et d'une III, le maître d'ouvrage a opté pour la solution III qui présentait le meilleur retour sur investissement. Nous avons néanmoins proposé la réflexion complète des façades et toitures. L'amélioration thermique du bâtiment ne peut être adéquate en ne réalisant que son isolation. Nous avons donc proposé la mise en œuvre de pare-soleil fixes qui, tout en protégeant de la surchauffe et de l'éblouissement, ornent les façades du groupe scolaire par leurs couleurs et leurs formes. Ils apportent gaieté et dynamisme à une école qui était un peu terne et triste.

Pour obtenir une protection optimale et définir la forme de ces pare-soleil nous avons réalisé un héliodol 3D. Cela nous a permis de vérifier l'incidence solaire sur chaque façade aux moments clés de l'année (solstices et équinoxes). Le bilan : un bâtiment BBC rénovation avec des dépenses énergétiques divisées par plus de 4 ! Avec le remplacement des plafonds et l'adjonction de parois acoustiques, le groupe scolaire a grandement gagné en confort. Cliquez en site associé



6- TABULA RASA

Envoyé en préfecture le 18/01/2023
Réçu en préfecture le 18/01/2023
Publié le 25/01/2023
SLO
ID : 321-2006(0864-2023)117-B_23_02-DE

<p>NOM DE L'ARCHITECTE MANDATAIRE TABULA RASA GROUP</p> <p>MISSION BASE + EXE + OPC</p>	<p>NOM DE LA REFERENCE ARCHITECTURALE</p> <p>RENOVATION DU BATIMENT 450 DU CH LE VINATIER - REAMENAGEMENT EN ACCUEIL DE JOUR POUR PATIENTS VICTIMES D'AVC</p> <p>MAITRE D'OUVRAGE</p> <p>GCSMS ARRPA – CENTRE HOSPITALIER LE VINATIER</p>	<p>SURFACE 1 087m²</p> <p>AVANCEMENT TRAVAUX EN COURS</p> <p>MONTANT TRAVAUX 1 182 240 € H.T.</p>
---	---	--

Le projet porte sur la réhabilitation du bâtiment 450 de Centre Hospitalier Le Vinatier pour le transformer en un accueil de jour pour les patients victimes d'un AVC et leurs aidants, après l'hospitalisation. Le bâtiment sera entièrement restructuré pour configurer des espaces nécessaires à chaque type d'activité. Pour cela, la plupart des cloisons existantes seront déposées. La structure du bâtiment ne sera pas impactée par les travaux. Le bâtiment fera l'objet d'une rénovation thermique lourde, avec le remplacement des menuiseries extérieures existantes (en PVC) par des menuiseries en aluminium couleur gris foncé (équipées de brise-soleil orientables extérieurs), la mise en œuvre d'une isolation thermique par l'extérieur, avec 3 types de revêtements (enduit ton clair pour les parties courantes, bardage en tôle d'acier corten pour marquer l'entrée et bardage bois précipté pour protéger les loggias qui donnent sur le terrasse extérieure) et la réflexion de la culture (isolation + étanchéité) du corps du bâtiment sud.

L'espace vert situé à l'intérieur de la parcelle sera réaménagé pour créer une terrasse accessible en béton désactivé et un physio-parc. A l'intérieur, il est prévu le cloisonnement des nouveaux locaux et la réalisation des réseaux techniques associés (adaptation du chauffage existant, nouveaux réseaux de courants forts, courants faibles, ventilation mécanique simple flux). Des vestiaires et des douches PMR seront prévus dans les vestiaires accessibles au public.



6- TABULA RASA

Envoyé en préfecture le 13/01/2023
Reçu en préfecture le 16/01/2023
Publié le 20/01/2023
ID : 031-200010684-20230117-B_23_02-DE

NOM DE L'ARCHITECTE MANDATAIRE TABULA RASA	NOM DE LA REFERENCE ARCHITECTURALE EXTENSION DE L'ECOLE DES BONNIERES	SURFACE 1 341m²
MISSION BASE + EXE + OPC	MAITRE D'OUVRAGE COMMUNE DE COMMUNAY	AVANCEMENT LIVRE EN 2020
		MONTANT TRAVAUX 2 805 000 € H.T.

Pour ce projet, nous avons privilégié une construction ouverte et en lien sur l'école maternelle existante. Ainsi, nous gagnons de l'espace pour une cour de récréation plus généreuse. Le préau est en connexion protégée avec la circulation des salles de classe. Il est situé sur la clôture du sud de la cour de récréation et abrite en même temps les enfants et le public attendant l'ouverture du portail principal d'entrée. Nous avons souhaité un hall d'accueil généreux et central permettant de distribuer facilement toutes les fonctions et niveaux. Il est en effet directement lié au pôle administratif et le bureau de direction, aux salles de classes du RDC, au restaurant scolaire et par l'escalier à celle du R+1 et à la BCD.

Les salles de classes sont en lien 2 à 2 sur un atelier. L'ensemble des plafonds sont absorbants. Les sols sont traités également avec un revêtement permettant de résorber les bruits de boîtement et d'impacts entre niveaux. Les salles de classes, la BCD, lieux du savoir et de l'épanouissement sont symboliquement traités en matériau semblant précieux comme de l'or. Les toits orientés sud, qui permettent la mise en œuvre des panneaux photovoltaïques bénéficiant d'une couverture optimale, créent un rythme de 3 volumes similaires. Nous proposons un traitement végétal de l'ensemble de la toiture du restaurant scolaire qui est très visible du R+1 et des logements.

*Le projet s'est basé sur le standard de performance énergétique **BBC rénovation**.*



6- TABULA RASA

QUALITÉ DE LA COMPOSITION DE L'EQUIPE

Envoyé en préfecture le 18/01/2023
Reçu en préfecture le 19/01/2023
Publié le 20/01/2023
SLO
ID : 321-200070884-20230115B_23_00-DE

Capacités professionnelles

Capacités professionnelles présentées satisfaisantes.



Capacités économiques et financières

Capacités économiques et financières du mandataire et des co-traitant adaptées à l'opération.



Capacités techniques

Capacités techniques du mandataire et de ses co-traitants satisfaisantes.



6- TABULA RASA

QUALITE DES REFERENCES PRÉSENTÉES

3 PROJETS SIGNIFICATIFS

Les 3 projets significatifs concernent des équipements sportifs et culturels, dont une rénovation énergétique de gymnase

AUTRES REFERENCES

Le candidat propose 5 références libres dont plusieurs concernent des rénovations énergétiques (label BBC rénovation) avec des opérations en site occupé

NOTE DE MOTIVATION

Note de motivation

Note de motivation claire et circonstanciée au objet. L'analyse de la problématique du gymnase de Brochon est déjà appréhendée, avec des propositions intéressantes (interdite des murs, attention sur la lumière du jour, analyse technique pour le photovoltaïque, etc...)

7- HERVÉ BOUDIER

Compétences requises		Montant Honoraires € H.T.
Architecte	ATELIER HERVÉ BOUDIER	62 885,02 €
Structure	CVF STRUCTURES	3 486,48 €
Génie climatique et énergétique	INGETEC'S	47 968,04 €
Génie électrique	INGETEC'S	
Acoustique	ALLEGRO	4 799,81 €
Economie de la construction	ATELIER HERVÉ BOUDIER	10 557,25 €
OPC	ATELIER HERVÉ BOUDIER	12 912,90 €
Autres compétences		
Total € H.T.		142 609,50 €

Les compétences requises sont-elles toutes présentes ? Oui

Localisation mandataire : DOLE (39)

Pièces administratives de la candidature

	Oui	Non
DC1	X	
DC2	259 000 € (2022)	
Pouvoir	X	
Compétences candidat	X	
Moyens	X	
Qualifications	X	
Références	X	
Assurances	X	
Note de motivation	X	
Mission de base / OPC	129 606,60 €	12 912,90 €

7- HERVÉ BOUDIER

Envoyé en préfecture le 19/01/2023
Reçu en préfecture le 19/01/2023
Publié le 20/01/2023
ID : 021-25907094-20230119-21_02-DE

REFERENCES

Références en lien avec l'objet de la consultation				
	Maître d'ouvrage	Description	Année	Coût travaux € HT
1	Commune de CHEVIGNY SAINT SAUVEUR	21-CHEVIGNY SAINT SAUVEUR - Construction d'un complexe tennistique	2021	1 500 m ² 1 215 000 €HT
2	Communauté de Communes Grand Dôle	39-SAINT AUBIN - Construction d'un gymnase communal	2016	NP 1 917 000 €HT
3	Communauté de Communes Montrevel en Bresse	01-MONTREVEL EN BRESSE - Réhabilitation du gymnase intercommunal	2017	1 900 m ² 893 000 €HT

Références libres

Référence 1

21-AUXONNE - Construction d'un gymnase
2015 - 1 705 000 € H.T.

Référence 2

25-GRAND CHARMONT - Construction d'une salle de sports associative
2010 - 330 000 € H.T.

Référence 3

39-DÔLE - Construction de 16 logements collectifs
2018 - 1 526 000 € H.T.

Référence 4

21-DIJON - Eco-réhabilitation de 40 logements
2016 - 1 633 000 € H.T.

Référence 5

39-DAMPARIS - Extension et mise en accessibilité de la mairie
2014 - 527 000 € H.T.

7- HERVÉ BOUDIER

Envoyé en prélecture le 18/01/2023
 Reçu en prélecture le 18/01/2023
 Fichier le 20/01/2023
 ID : 201-20070884-20230118-23_01-0E

Architecture Création



Opération : EQUIPEMENT SPORTIF 2020

Intitulé de l'opération : Construction d'un complexe tennistique à CHEVIGNY SAINT SAUVEUR (21)

Maître d'ouvrage : Communauté de CHEVIGNY SAINT SAUVEUR
M RUET Maire
M BERANGER DGS Tél. 03 80 48 15 02

Equipe maîtrise d'oeuvre : ATELIER H Boudier Mandataire
CETEL BET structures
INGETECS BET fluides

Mission : Mission de base + EXE + OPC
Coût des travaux 1 215 000 € HT
Honoraires 99 508 € HT.

Livraison : Prévus Déc 2021

Données de l'opération : 1500 m²
Construction de courts de tennis et d'un clubhouse
pour le club de tennis de CHEVIGNY SAINT SAUVEUR
Toiture avec panneaux photovoltaïques
Matériaux renouvelables privilégiés
Centrale double flux

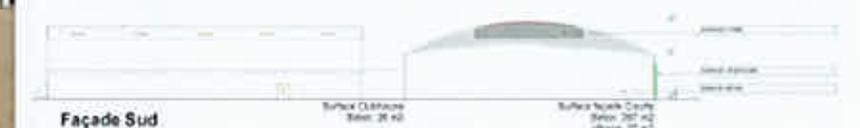
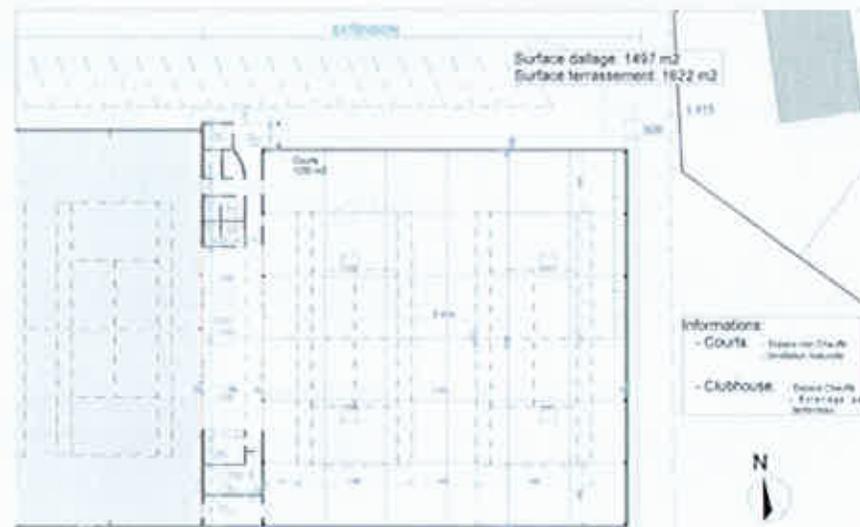
Le programme comprend :

Espace clubhouse

- Accueil • Bureau • Bar • Vestiaires H/F • Sanitaires H/F
- Réserves • Locaux techniques

Espace courts

- 2 courts de 18x36 m



	Gymnase 2100 Chevigny St Sauveur	Mairie Chevigny St Sauveur	Le 20/01/23	APD
--	--	----------------------------	-------------	------------

7- HERVÉ BOUDIER

Envoyé en préfecture le 19/01/2023
Reçu en préfecture le 19/01/2023
Publié le 25/01/2023
ID : 021-200070994-20030117-B_23_02-06

Architecture
Création

Opération : EQUIPEMENT SPORTIF 2016

Intitulé de l'opération : Construction d'un gymnase
communautaire
SAINT AUBIN 39410

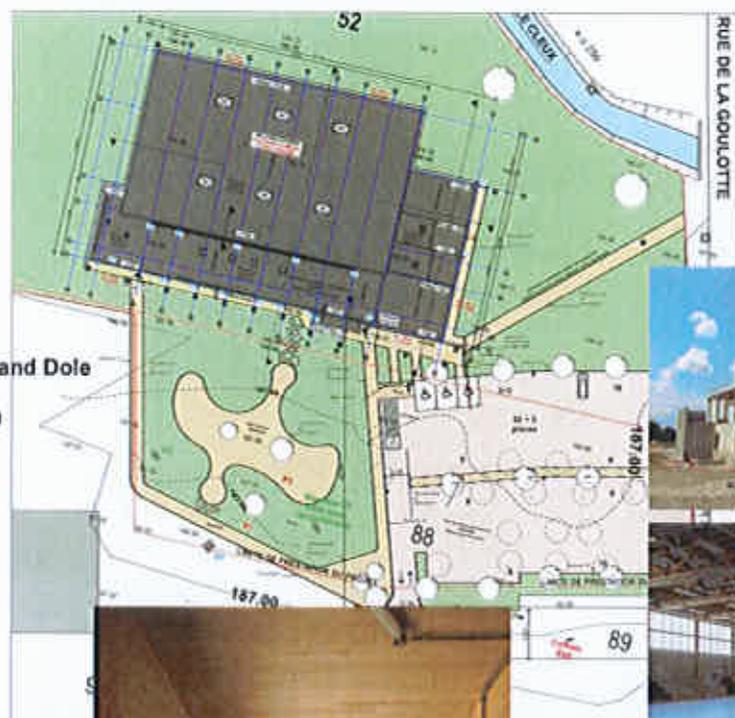
Maître d'ouvrage : Communauté de communes du Grand Dole
M. le Président
Contact : M. ARHAB 03 84 79 79 79

Equipe maîtrise d'œuvre : ATELIER H Boudier Mandataire
GINKO BET TCE
GINKO Environnement

Mission : Missions de base + EXE
Honoraires 179 816,00 € HT.

Livraison : Printemps 2016

Coût des travaux : 1 917 000,00 € HT



PROGRAMME

Equipement sportif d'intérêt communautaire comprenant une salle multisports principale, complétée par deux espaces d'activité dédiés à la pratique de la gymnastique et des sports de combats. Des annexes (vestiaires, sanitaires, bureaux, rangements...) ainsi qu'un parking viennent s'ajouter. L'équipement s'étend sur une superficie de 1721 m², permettant une pratique multisports de niveau départemental.

CONCEPTION

RT 2012
Conception bioclimatique. Charpente, murs cloisons et couverture (en partie) en bois hêtre contrecollé.
Chaufferie bois granulés, puissance 150 KW, émetteurs panneaux rayonnants
Ventilation double flux 4400 m³/h,
Production ECS ballon 1500l par chaudière bois

INDICE DE PERMEABILITE A L'AIR :
Q4 = 0,32 m3/h.m2
n50 = 0,45 vol/h
Performance supérieure au label Passif



7- HERVÉ BOUDIER

Envoyé en préfecture le 18/01/2023
Reçu en préfecture le 18/01/2023
Publié le 20/01/2023
SLO
ID : 201-200070894-20230117-0_23_02-0E

Architecture Réhabilitation



Opération : ÉQUIPEMENT SPORTIF

Intitulé de l'opération : Réhabilitation du gymnase Intercommunal
MONTREVEL-EN-BRESSE 01340

Maître d'ouvrage : CC MONTREVEL EN BRESSE
Contact : M. SOCHAY 04 74 25 68 98

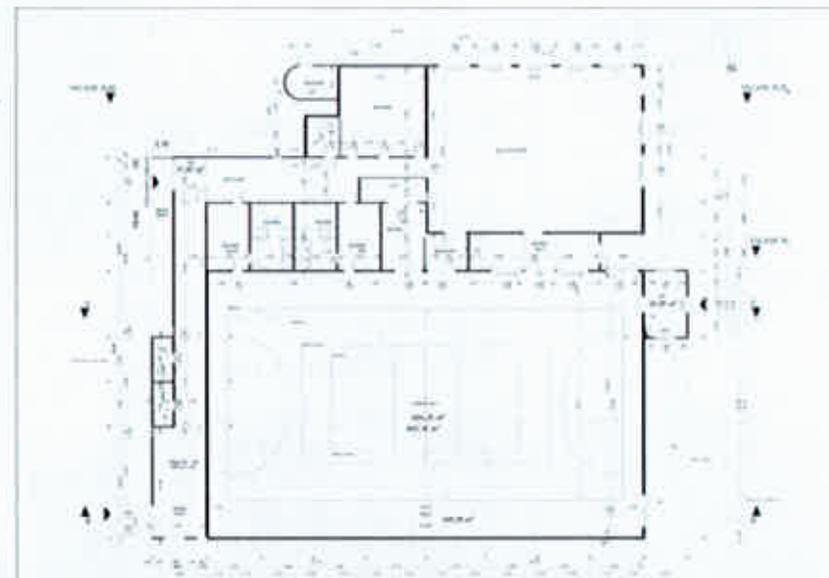
Équipe maîtrise d'œuvre : ATELIER H BOUDIER Mandataire
CVF Structures
INGETEC'S Fluides

Mission : Mission de base + EXE + OPC
Honoraires : 73 500 €HT

Livraison : Prévus fin 2017

Coût des travaux : 893 000,00 € HT (Estimatif)
1 900 m²

Opération référencée TEPOS



INTENTION DU MAITRE D'OUVRAGE

- Objectif contractuel de réduire les dépenses énergétiques de 65 %
- Renforcement de l'isolation dans toutes les parois de l'enveloppe bâtie
 - Remplacement et réduction des panneaux polycarbonate
 - Révision de la ventilation, installation d'une CTA double flux et de déstratificateurs pour la grande salle
 - Améliorations diverses sur le réseau d'eau chaude chauffage/sanitaire (calorifuges, bouclages ECS, ...)
 - Mise aux normes de l'installation électrique
- Autres
- Désamiantage
 - Sol sportif et surface artificielle d'escalade

COMPLEMENTS APRES DIAGNOSTIC

- Les préconisations de l'architecte ont été suivies sur les postes suivants :
Installation d'une ventilation double flux pour les vestiaires
- CTA double flux pour les vestiaires
- Mise aux normes de la production ECS
- Renouvellement de l'éclairage par des luminaires à leds
- Remplacement des panneaux polycarbonate par des menuiseries alu et conservation des surfaces d'éclairément
- Traitement esthétique de la façade d'entrée : Bardage bois, auvent, signalétique
- Remplacement de la chaudière gaz > Phase ultérieure



7- HERVÉ BOUDIER

Envoyé en préfecture le 19/01/2023
Reçu en préfecture le 19/01/2023
Publié le 23/01/2023
ID : 031-200070834-20230117-B_33_03-DE

Architecture Création

Opération : **EQUIPEMENT SPORTIF 2013/14**

Intitulé de l'opération : **Construction d'un gymnase
AUXONNE 21130**

Maître d'ouvrage : **Ville d'Auxonne
M. le Maire
Contact : M. MOINDROT 03 80 60 44 60**

Equipe maîtrise d'œuvre : **ATELIER H Boudier Mandataire
CETEL BET structures
INGETEC'S BET fluides**

Mission : **Missions de base + EXE + OPC
Honoraires 120 185 € HT.**

Données de l'opération : **Surface plancher : 2140 m²
Complexe sportif pour le hand-ball, le basket,
le tennis, le badminton, le tir à l'arc et la
pétanque**

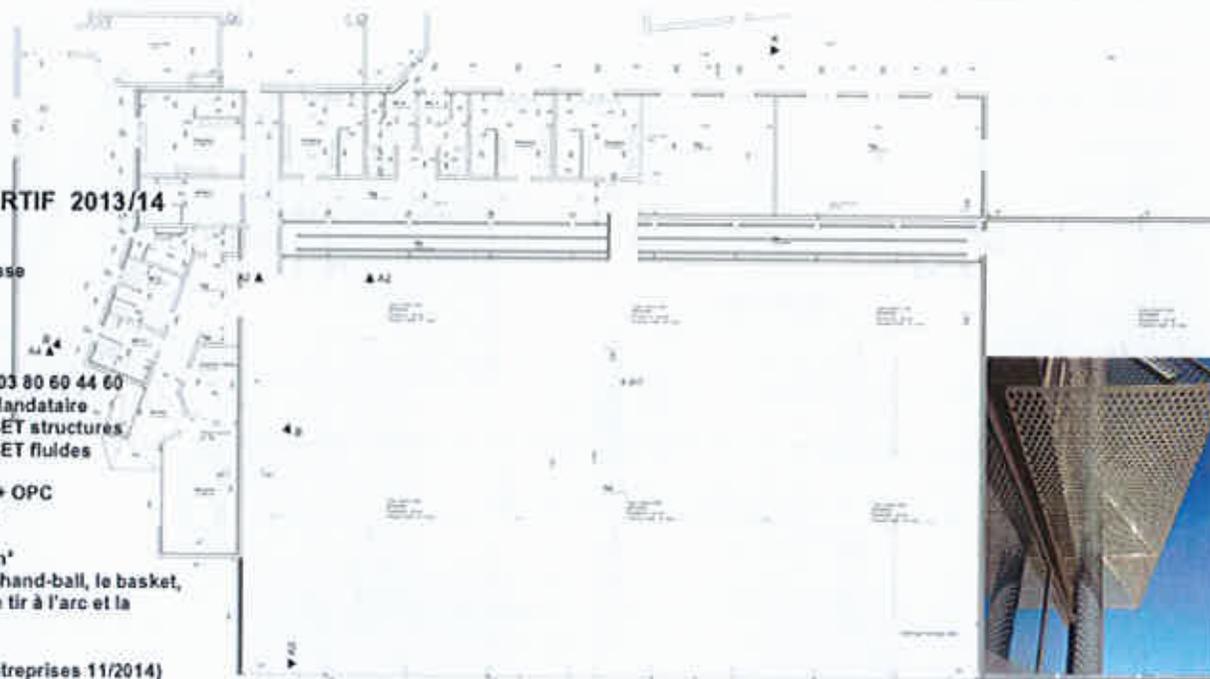
Coût des travaux : **1 705 000 € H.T. (Coût entreprises 11/2014)**

PROGRAMME

- Aires de jeux : 44 m x 24 m - Hauteur : 7,00 m
- Hall d'échauffement 28 m x 15 m
- Tribune de 200 places
- Zone vestiaires comportant 4 vestiaires avec douches, bloc sanitaire, locaux arbitres et antidopage,
- Hall, sanitaires publics, salle de réunion, guichet, office, rangements sous gradins, stockage, future salle associative.

CONCEPTION

- **Bâtiment à faible consommation**
- Ossature mixte béton/lamellé collé
- Etanchéité PVC 1700 m² et bitume 580 m² sur isolant R > 7,00 m²/k/w
- Bardage métal et panneaux polycarbonate (éclairage naturel)
- Parois acoustiques bois (claire vole)
- Chauffage gaz à partir d'une nouvelle chaudière collective à condensation 282 KW.
- Tubes radiants gaz haut rendement
- CTA double flux pour zone vestiaires
- Préparateur ECS gaz à condensation 80 KW avec ballon 1500 litres
- Sol sportif type Taraflex 12 mm classe 3



7- HERVÉ BOUDIER

Envoyé en préfecture le 18/01/2023
Reçu en préfecture le 19/01/2023
Publié le 25/01/2023
ID : 021-200070894-20230117-B_23_02-DE

Architecture

Création

Opération : EQUIPEMENT SPORTIF 2011

Intitulé de l'opération : Création d'une salle de sports associative
GRAND CHARMONT 25200

Maître d'ouvrage : Ville de GRAND CHARMONT
M. le Maire - Tél : 03 81 32 02 47

Equipe maîtrise d'oeuvre : ATELIER H Boudier Mandataire
INGB BET structures
INGB BET chauffage
ENEBAT BET électricité

Mission : Missions de maîtrise d'œuvre complète avec EXE
Honoraires 34 128 € HT.
Livraison juillet 2011

Données de l'opération : ERP type X 5^e catégorie
SHON : 400 m²
Création en surélévation du centre commercial
Structure et ossature bois
Isolation laine de bois
Habillage en bardage tôle alu perforée
Aérothermes gaz

Coût des travaux : 330 000 € HT. (année 2010)



Création d'une salle de sport en surélévation de l'espace commercial du quartier des Fougères.

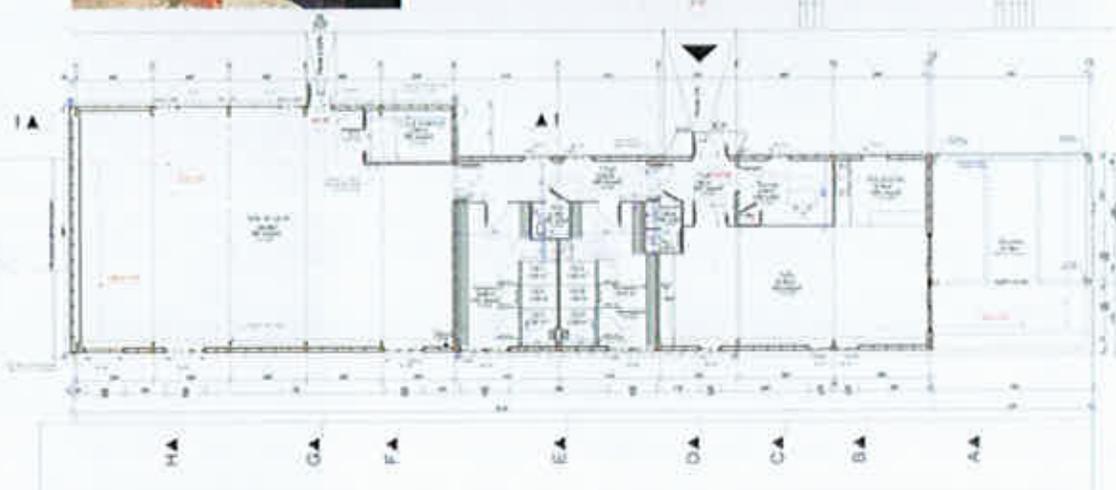
Objectifs : Equiper le quartier d'un lieu ad hoc pour la pratique d'activités sportives hors compétition, résorber les problèmes liés à la toiture terrasse, qualifier l'espace urbain en préfiguration d'un nouveau quartier. Projet inscrit dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain du quartier.

Programme qui comprend une salle de sports de 140 m² (Box, musculation, préparation physique, danse, ...) des vestiaires/sanitaires, un bureau, une salle de convivialité ouverte sur une terrasse publique.

Objectif TPE. Raccordement réseau de chaleur.

Construction en site occupé avec maintien de l'activité commerciale.

Mise en œuvre intégrant la dépose, en toiture, de l'étanchéité du bâtiment existant (340 m²). Planification des travaux en plusieurs tranches.



HABITAT 2019-2020

IMMEUBLE COLLECTIF - LOGEMENTS LOCATIFS - EN COURS

Intitulé de l'opération : Construction de 16 logements collectifs sociaux
 « Les Rivières 4 » - 39100 DOLE

Maître d'ouvrage : NEOLIA

Programme d'opération :
 Construction de deux bâtiments
 collectifs – 1 tranche
Label BEPOS E3C1



Caractéristiques du projet :

Logements locatifs sociaux
 8 logements par bâtiment type T2 et T3, organisation en mode d'habitat intermédiaire avec conception bioclimatique
 Construction conforme au label **BEPOS**
 Equipements de production de chaleur collectifs par énergie sur nappe phréatique
 Garages individuels sous logements

- Maîtrise d'ouvrage : NEOLIA
- Coût des travaux : 1 526 000 € HT (Valeur juillet 2018)
- Mission : Mission de maîtrise d'œuvre complète + EXE + OPC
 Dossier Permis de Construire, Etude couleur
 Etudes EFFILOGIS – RGE géothermie – ACV – STD
- Mandataire : ATELIER D'ARCHITECTURE & D'URBANISME
 Hervé BOUDIER - 39 DOLE
- BET Structures : SOCHER – 39 DOLE
- BET Bois : EQUILIBRE – 39 DOLE
- BET Fluides : INGETEC'S - 39 LONS LE SAUNIER



7- HERVÉ BOUDIER

Envoyé en préfecture le 19/01/2023
Régis en préfecture le 19/01/2023
Publié le 23/01/2023
ID : 2021-200026834-20230117-B_23_02-GE



HABITAT

IMMEUBLE COLLECTIF - LOGEMENTS LOCATIFS - ANNEE 2016

Intitulé de l'opération : Eco-Réhabilitation de 40 logements
21000 DIJON

Maître d'ouvrage : DIJON HABITAT

Intervention en site occupé - Désamiantage

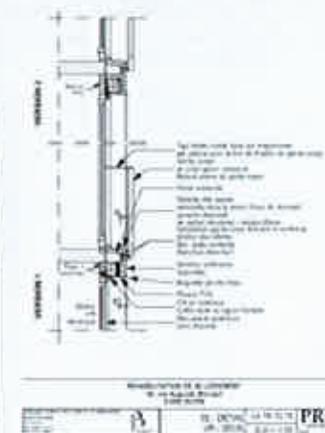
- Maîtrise d'ouvrage : DIJON HABITAT
- Coût des travaux : 1 633 000.00 € HT
- Mission : Mission de maîtrise d'œuvre complète + EXE
- Mandataire : ATELIER D'ARCHITECTURE & D'URBANISME
Hervé BOUDIER – Dole
- BET Structures : CVF – Lons-Le-Saunier
- BET Fluides : INGETEC'S – Lons-le-Saunier/Bourg
- BET Acoustique : ECHOLOGOS – Grenoble

Missions complémentaires

- Test étanchéité
- Diagnostic technique complet de l'existant.
- Diagnostic ventilation - Diagnostic planchers chauffants
- Audit accessibilité - Audit acoustique
- Coordination avec les opérations « projet urbain » et « projet couleur »
- Concertation et ateliers publics
- Assistance à la démarche environnementale et au contrat réseau de chaleur

Caractéristiques de l'opération :

- Immeuble d'habitat collectif années 1960, réhabilitation extérieure en 1985. Quatre cages d'escalier.
- Chauffage collectif gaz. Planchers chauffants tubes acier.
- Audit énergétique proposant différents scénarii de travaux visant à atteindre les niveaux de performance du label BBC rénovation (certification CERQUAL).
- Prévisionnel et simulation pour chaque scénario.
- Réhabilitation lourde.
- Création d'une sous-station de raccordement au réseau de chaleur
- Adjonction de balcon en façade principale, orientée sud



7- HERVÉ BOUDIER

Envoyé en préfecture le 19/01/2023
Reçu en préfecture le 19/01/2023
Publié le 22/01/2023
ID : 021-200070834-20230117-8_33_02-06

Architecture Création

Opération : EQUIPEMENT ADMINISTRATIF 2013/14

Intitulé de l'opération : Extension de la mairie
Mise en accessibilité de la mairie
DAMPARIS 39500

Maître d'ouvrage : Ville de DAMPARIS
M. le Maire

Equipe maîtrise d'œuvre : ATELIER H Boudier Mandataire
CETEL BET structures
INGETEC'S BET fluides

Mission : Missions de base + EXE + OPC
Honoraires initiaux 56 000 € HT
Honoraires finaux 53 400 € HT
Honoraires architecte 43 000 € H.T.

Données de l'opération : SP créée : 180 m²
Complexe administratif groupant mairie et salle des fêtes
Extension des locaux pour développer et améliorer les services.
Aménagement spécifiques pour la mise en accessibilité de l'équipement

Coût des travaux : Coût APD 495 000 € H.T. (Coût 02/2013 hors options)
Coût DCE 527 000 € H.T. (Coût 03/2014 compris options)
Coût AOR 527 000 € H.T. (Coût livraison 12/2014)

PROGRAMME

- Bureaux administratifs (Maire, DGS, Compta, ...)
- Restructuration mairie actuelle
- Installation ascenseur intérieur
- Habillage extérieur des façades de la mairie (Travaux reportés)
- Requalification de l'espace public

CONCEPTION

- Bâtiment à faible consommation**
- Conception bioclimatique**
- Démarche environnementale**
- Fondation et soubassement béton armé
- Ossature bois murs et toiture. Préfabrication des parois assemblées sur site (Ossature, isolation 180+80, menuiseries)
- Toiture végétalisée, isolation laine de roche 260+100
- Enveloppe métal anodisé
- Menuiseries extérieures alu Uw 1,4 W/m².K
- Chauffage gaz, réseaux communs mairie/salle des fêtes
- CTA double flux HELIOS avec régulation
- Récupérateur géothermique avec module d'échange et 300 ml de boucles tube PEHD
- Luminaires leds sur plâtré et encastrés



AVANT TRAVAUX
Une présence, un style, une époque



APRES TRAVAUX
Un prolongement, une singularité, une sobriété soignée



7- HERVÉ BOUDIER

QUALITE DE LA COMPOSITION DE L'EQUIPE

Capacités professionnelles

Capacités professionnelles présentées satisfaisantes.

Attention toutefois : effectif du mandataire limité pour assurer à la fois la mission architecte / économiste et la mission OPC

Capacités économiques et financières

Capacités économiques et financières du mandataire et des co-traitant adaptées à l'opération.

A noter que le tableau de répartition des honoraires de l'acte d'engagement comporte des incohérences, avec une mauvaise référence

Capacités techniques

Capacités techniques du mandataire et de ses co-traitants satisfaisantes.

Toutefois, le bureau d'études Structures n'est censé intervenir qu'en phase Diagnostic, ce qui nous semble insuffisant au regard du projet

7- HERVÉ BOUDIER

Envoyé en préfecture le 19/01/2023
Reçu en préfecture le 19/01/2023
Publié le 20/01/2023 
ID : 021-200070894-20230117-6_20_03-DE

QUALITE DES REFERENCES PRÉSENTÉES

3 PROJETS SIGNIFICATIFS

Les projets significatifs concernent des équipements sportifs. L'une des références concerne une rénovation énergétique complète d'un gymnase.
A noter que deux références sont BEPOS ou TEPOS (voire supérieure)

AUTRES REFERENCES

Le candidat propose 5 références libres, avec notamment des réhabilitations de logements collectifs

NOTE DE MOTIVATION

Note de motivation

Note de motivation complète et circonstanciée à l'opération. Méthode de travail adaptée au projet

8- CARTALLIER ARCHITECTES

Compétences requises		Montant Honoraires € H.T.
Architecte	CARTALIER ARCHITECTES	38 197,05 €
Structure	BRESSE PLANS STRUCTURES	9 000,00 €
Génie climatique et énergétique	CONSEIL ENERGIE THERMIQUE	13 650,00 €
Génie électrique	FERMI	4 841,51 €
Acoustique	ACOUSTIQUE FRANCE	8 168,69 €
Economie de la construction	DAMIEN VOISE	25 919,02 €
OPC	CATHERINE BOUHAND	14 190,00 €
Autres compétences	CATHERINE BOUHAND Visa	28 380,00 €
Total € H.T.		142 346,27 €

Les compétences requises sont-elles toutes présentes ?

Localisation mandataire : BLETTERANS (39)

Pièces administratives de la candidature	Oui	Non
	DC1	X
DC2	330 820 € (2021)	
Pouvoir	X	
Compétences candidat	X	
Moyens	X	
Qualifications	X	
Références	X	
Assurances	X	
Note de motivation	X	
Mission de base / OPC	128156,27 €	14190,00 €

8- CARTALLIER ARCHITECTES

Envoyé en préfecture le 19/01/2023
 Reçu en préfecture le 19/01/2023
 Publié le 20/01/2023 
 ID : 201-200070924-20230117-E_23_02-DE

Références en lien avec l'objet de la consultation

	Maître d'ouvrage	Description	Année	Surface (m²)	Coût travaux € HT
1	Ville de DOLE	39-DOLE - Rénovation énergétique, extension mise en accessibilité du gymnase & COSEC Josette Tournier	En cours	3741 m² + extension 972 m²	2 642 500 €HT
2	Communauté de Communes du Val de Gray	70-PESMES - Rénovation et extension du gymnase	En cours	461 m²	1 146 480 €HT
3	Commune de Favorney	70-FAVERNEY Réhabilitation et extension du gymnase de Favorney	En cours	1 407 m²	2 467 800 €HT

Références libres

Référence 1	70-VESOUL - Création d'une maison des services 2021 - 3 204 100 € H.T.
Référence 2	71-SAILLENARD - Mise en accessibilité et rénovation du foyer rural 2019 - 612 000 € H.T.
Référence 3	01-SAINT TRIVIER DE COURTES - Réhabilitation lourde et mise aux normes de l'ancien Hôtel de l'Ain En cours - 1 300 000 € H.T.
Référence 4	71-LOUHANS-CHATEAURENAUD - Rénovation énergétique de l'école élémentaire Nelson Mandela En cours - 1 375 000 € H.T.
Référence 5	

8- CARTALLIER ARCHITECTES

Envoyé en préfecture le 19/01/2023
Reçu en préfecture le 19/01/2023
Publié le 20/01/2023
ID : 021-200070894-20230117-B_23_C2-DE

DOLE (39)
RENOVATION ENERGETIQUE - EXTENSION
MISE EN ACCESSIBILITE

GYMNASE JOSETTE TOURNIER & COSEC

PERFORMANCE ENERGETIQUE BBC
RENOVATION -40%

Maître d'ouvrage
Ville de Dole
Équipe de maîtrise d'œuvre
Architecte mandataire
Cartallier Architectes
BET Fluides et Thermiques
B2EC
BE Structures
EQUILIBRE
Économie de la construction
Damien Vaise
Suivi de chantier
Catherine Bouhand #OPC

Surface
Extension : 972m²
Existant : 3 741m²
Coût des travaux estimé
2 442 500,00€HT
Calendrier
Chantier en cours
Mission base +
EXE + DET

 **CARTALLIER ARCHITECTES**
2 rue du marché
39140 BLETTERANS
03 84 44 34 70



Programme

Le site se compose actuellement de deux gymnases datés, pour l'un des années 70. Et pour l'autre des années 80. Le premier a été construit en structure métallique et panneaux béton en sous-bassement. Il accueille les scolaires. Le second a été construit en panneaux béton, poteaux béton, poteaux bois, et charpente en lamellé-collé. C'est une salle de gymnastique spécialisée, qui accueille différentes associations.

Les objectifs de ce projet sont multiples :

- Réaliser un complexe sportif à la lecture unifiée.
- Rénover l'ensemble des deux bâtiments, dans le cadre d'une rénovation énergétique importante
- Créer une extension logeant entre autres une nouvelle fonction : le parkour urbain.
- Restructurer afin d'assurer une meilleure gestion des flux public/ sportif.

Suivant les diagnostics et analyses des deux bâtiments, nous avons mis en œuvre une nouvelle enveloppe isolée, tant en paroi verticale qu'en couverture. La charge de l'ensemble de ces nouveaux a été calculée afin de rester dans le cadre des charges admissibles des charpentes existantes.

Les deux bâtiments sont reliés au réseau de chaleur de la ville. Deux centrales de traitement d'air ont été prévues. Le bâtiment de gymnastique spécialisé comprend également une surventilation nocturne assurant le confort d'été.

Nous avons repensé la colorimétrie de l'ensemble des deux bâtiments et réhabilité par une façade western un des deux bâtiments. Ainsi depuis la route nationale, nous pouvons lire l'ensemble du nouveau complexe sportif.

Les accès depuis le quartier urbain ont été également soignés, avec une attention particulière sur la signalétique et la lisibilité des entrées.



8- CARTALLIER ARCHITECTES

Envoyé en préfecture le 15/01/2023
Reçu en préfecture le 15/01/2023
Publié le 29/01/2023
ID : 021-25007684-20230117-R_21_03-DE

PESMES (70)
RENOVATION/ EXTENSION

RENOVATION ET EXTENSION DU GYMNASE DE PESME



Maître d'ouvrage
Communauté de Communes Val de Gray
Equipe de maîtrise d'œuvre
Architecte mandataire
Cartallier Architectes
Bureau d'études thermiques
Oudot Ingénierie
Economie de la construction
Damien Voise
BET structure
Besse Finis Structures
Suivi de chantier
Catherine Souhand ROPC

Surfaces Extensions
441,30m²
Coût estimé des travaux
1 144 460,00 € HT
Calendrier
Etudes en cours

Programme

Le gymnase de Pesmes, dégradé et vieillissant, n'était plus adapté à son usage, et devenait une véritable passeoire énergétique. La position du bâtiment est aussi importante, puisqu'il se situe exactement devant la nouvelle entrée du collège de Pesmes, masquant cette dernière.

Le projet consiste en trois points :

- Répondre aux nouveaux usages des associations sportives de la commune, par la création d'une extension adaptée.
- Rendre le bâtiment dans son ensemble extrêmement performant d'un point de vue énergétique
- Faire de ce bâtiment, un site « d'appels », gérant les flux des entrées et sorties des collégiens

L'extension se compose d'un volume polyvalent (salle de danse, taekwondo, ...) et d'un ensemble de locaux vestiaires.

L'extension génère également une nouvelle entrée du bâtiment, mieux adaptée, et en harmonie avec le caractère patrimonial environnant (murs pierre, enduit, ...)

Un diagnostic détaillé, portant notamment sur la structure du bâtiment a été communiqué. Il a permis de quantifier la masse d'isolant qu'il était possible d'envisager en toiture notamment.

Partant de ce point nous avons pu établir un projet performant : isolation renforcée en toiture, isolation thermique extérieure, ventilation renforcée.

L'ensemble projeté génère un espace de coursives qui formalisent le cheminement des enfants jusqu'au portail du collège. Ce cheminement est protégé, éclairé, jusqu'à l'arrêt de bus.

Le projet intègre également des espaces verts d'agrément et de protection, ils viennent poursuivre le tracé des anciens jardins féodaux.



CARTALLIER ARCHITECTES
2 rue du monde
29140 BLETTERAN
03 84 44 54 70

8- CARTALLIER ARCHITECTES

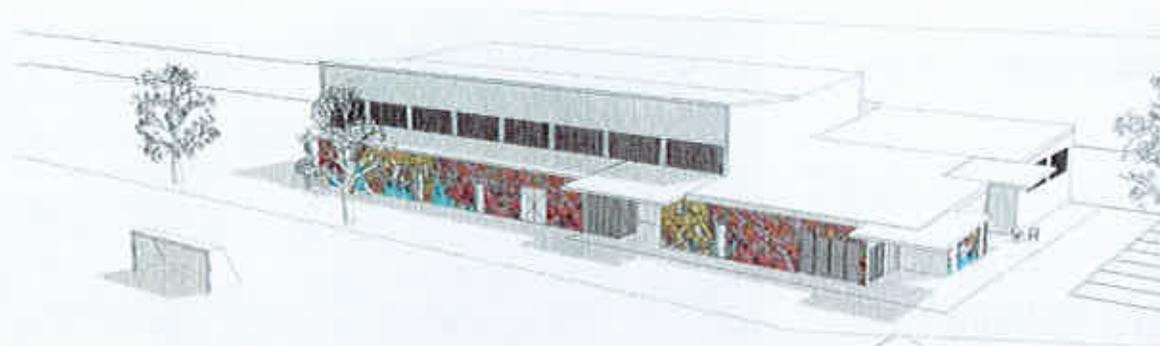
Envoyé en préfecture le 18/01/2023
Reçu en préfecture le 18/01/2023
Publié le 20/01/2023
SLO
ID : 251-20057DR04-20230117-B_23_00-DE

FAVERNEY (70)
RENOVATION ENERGETIQUE
ET EXTENSION

REHABILITATION ET EXTENSION DU GYMNASE DE FAVERNEY

Maître d'ouvrage
Commune de Favorney
Equipe de maîtrise d'œuvre
Architecte Mandataire
Cartallier Architectes
Bureau d'études Thermiques
Conseil Energie Thermique
Bureau d'études Fluides
Bresse Plans Structures
Economie de la construction
Damien Voise

Surface
1407 m²
Coût des travaux
2 467 800,00€ HT
Calendrier
Etude de faisabilité
Pré-consultative



Programme :

Il s'agit d'améliorer la consommation énergétique de l'ensemble du bâtiment et de créer des espaces répondant aux nouveaux besoins.

Le gymnase de Favorney se trouve au cœur d'un ensemble d'équipement public, scolaire et sportif.

Il est le lieu de pratique des collégiens, des primaires et aussi de diverse association dont les boulistes.

Aujourd'hui le bâtiment dates des années 70 présente divers points d'infiltration et l'objet d'une très forte consommation d'énergie.

Nous avons opté pour l'isolation par l'extérieur et le remplacement des parois translucides par des panneaux de polycarbonates présentant une très bonne résistance thermique, la charpente a fait l'objet d'un diagnostic rigoureux.

Elle doit assurer la portance d'un nouveau complexe, de gaines de ventilation double flux et de nouveaux luminaires. Des renforts ont été nécessaires.

Il y aura 2 extensions :

- La première logera une série de gradins
- La seconde situé sur l'arrière, en lien direct avec les nouveaux terrains de pétanque.

Il logera une véritable entrée (aujourd'hui absente).

Une salle polyvalente et multi sport répondant aux besoins des associations.

- Au football : vestiaires, buvette, local rangement. L'ensemble est accessible depuis l'extérieur
- Au bouliste : local associatif

L'entrée de gymnase s'ouvre sur le cheminement piétonnier qui fait face au groupe scolaire

L'ITE qui habille la façade le long du cheminement sera traité de manière particulière. (Graf ...) afin de lire la dynamique de l'ensemble.

CARTALLIER ARCHITECTES
7 rue du marché
59140 KLETTBANS
03 84 44 54 70

8- CARTALLIER ARCHITECTES

Envoyé en préfecture le 15/05/2023
Révisé en préfecture le 15/05/2023
Publié le 22/05/2023
ID : 021-200070844-20230117-0_05_02-0E

VESOUL (70)
RESTRUCTURATION LOURDE,

CREATION D'UNE MAISON DES SERVICES

EFFILOGIS

PROJET INSCRIT EN MONUMENT
HISTORIQUE



Maître d'ouvrage
Communauté d'Agglomération de Vesoul
Équipe de maîtrise d'œuvre
Architecte mandataire
Cartallier Architectes
SET Fluides et thermiques
Lazzarollo
SE Structures
CVF Structures
EE Acoustique
Acoustique France
Economie de la construction
Damien Volte
Charlier
Catherine Bouhand #OFC

Surface
1882m² + 542m² (archives)
Coût des travaux
3 204 100,00 € HT
Calendrier
Charlier : Mai 2021
Mission base
EXE + D&T



Programme

Le bâtiment existant est l'ancien bâtiment de la Délégation Militaire Départementale. C'est un bâtiment de caractère en pierres de taille, imposant, inscrit dans un ensemble bâti historique à très forte valeur patrimoniale.

Il s'agit ici, de loger dans ce bâtiment, trois niveaux :

- Les services de la collectivité de Vesoul
- Diverses associations

Le rez-de-chaussée regroupe un vaste espace coworking polyvalent, un atelier fablab, et, un espace d'exposition temporaire, permettant de mettre en lumière certains éléments liés à l'histoire du bâtiment.

Au R+1 & R+2, seront logés divers services de la commune.

Le bâtiment sur cave, devant être accessible à tous, est préhensible depuis l'espace public, comme un équipement vivant, les abords immédiats Rue des Casernes ont été retravaillés. Un parvis a été dégagé, afin de travailler le pied du bâtiment, et de gérer les flux piétonniers.

A l'extérieur, le bâtiment, étant en très bon état, les interventions ont été traitées à minima, afin de lui laisser la vedette.

Côté cours d'honneur, l'espace s'est ouvert afin de créer un parc public en lien direct avec le bâtiment.



8- CARTALLIER ARCHITECTES

Envoyé en préfecture le 19/01/2023
Reçu en préfecture le 19/01/2023
Publié le 20/01/2023
SLO
ID : 321-200170884-20230117-B_23_00-DE

SAILLENARD (71)
MISE EN ACCESSIBILITE / RENOVATION

FOYER RURAL

PROJET DE RENOVATION ENERGETIQUE
ET DE MISE EN ACCESSIBILITE

Maître d'ouvrage
Commune de Sallenard
Equipe de maîtrise d'œuvre
Architecte mandataire
Cartallier Architectes
Sous-traitant
Probat
BET structure
CVF Structures
Economie de la construction
Frédéric Gauthier
BET Fluides et Thermique
Ingetec's
BET acoustique
CDB Acoustique

Surface Foyer Rural
365 m²
Coût des travaux
112 000 00 € HT
Calendrier
Réceptionné en Septembre 2019

 CARTALLIER ARCHITECTES
2 rue du marché
39140 BLETTERANS
03 84 44 54 70



Programme

Il s'agit de la rénovation et de la mise en accessibilité du Foyer Rural se trouvant au centre du village. Une rampe et un parvis abrité permettent l'accessibilité de la salle. Ces aménagements sont conçus dans le style des années 50 et en cohérence avec le bâtiment existant. Le cloisonnement intérieur a été repensé pour plus de fonctionnalité.

Les abords sont travaillés afin de mettre en valeur le bâtiment et de réguler le stationnement et la circulation des véhicules sur la parcelle. L'auvent traité dans un matériau contemporain et une couleur brique marque l'entrée et la met en valeur.

Démarche environnementale

- Isolation intérieure renforcée
- Etanchéité à l'air
- Menuiseries alu Coef Uw = 1.50
- Traitement détaillé de tous les ponts thermiques

Pour finir, une rénovation thermique et acoustique du bâtiment est prévue pour le confort des usagers.



8- CARTALLIER ARCHITECTES

Envoyé en préfecture le 19/01/2023
Révisé en préfecture le 16/01/2023
Publié le 25/01/2023
ID : 021-20007884-20230116_03_02-CE

SAINT TRIVIER DE COURTES (01)
REHABILITATION LOURDE ET MISE
AUX NORMES

ANCIEN HOTEL DE L'AIN

PROJET EN SECTEUR SAUVEGARDE



Maître d'ouvrage
Commune de St Trivier de Courtes
Equipe de maîtrise d'œuvre
Architecte mandataire
Cartallier Architectes
SET Buides et thermiques
Lazzarollo
SE Structures
Calcul Structures Bâtiment
Economie de la construction
Damien Voise

Programme

Il s'agit de la réhabilitation d'un hôtel bar restaurant des années 50, fermé depuis plusieurs années.
La restructuration permet de trouver 14 chambres à thème, un restaurant et une salle de petit déjeuner.
Les abords sont travaillés pour permettre une terrasse estivale. Un jardin d'hiver permet de gérer de manière agréable les intempéries.
L'ensemble est envisagé dans l'esprit des nouveaux hôtels offrant de nouvelles expériences.
Simplicité, sérénité et authenticité sont les maîtres mots pour décrire ce projet.

Surface
450 m²
Coût des travaux
1 300 000 € HT
Calendrier
En cours d'études
Mission base +
EXE + DET



CARTALLIER ARCHITECTES
2 rue du moulin
01140 BOUTEVILLE
03 84 46 34 70



LOUHANS-CHATEAURENAUD (71)
RENOVATION ENERGETIQUE

ECOLE ELEMENTAIRE NELSON MANDELA



Maître d'ouvrage
Ville de Louhans
Equipe de maîtrise d'œuvre
Architecte mandataire
Cartallier Architectes
BET fluides / thermiques
INGETEC'S
BE Structures
Bresse Flans Structures
Economie
Damien Volsie
Suivi des travaux
HOMM

Surface :
710 m²
Coût des travaux
1 375 000.00 € HT
Calendrier
Etudes en cours

Programme

Il s'agit d'une rénovation énergétique d'un bâtiment des années 50, le groupe scolaire Nelson Mandela. Construit sur une trame régulière, et, selon une symétrie parfaite, il regroupe, au centre, le réfectoire, la cuisine de préparation, et un local d'activités, et, deux ailes, de part et d'autre de cet espace central, accueillant couloir de desserte et salles de classes.

Le projet prévoit :

- La mise en place d'une isolation thermique extérieure, reprenant les modénatures typiques des années 50, notamment, au droit des encadrements de fenêtres.
- Le remplacement des fenêtres
- L'isolation en plafond
- Le rafraîchissement total intérieur : peinture, reprise des sols, traitement technique selon le cahier des charges des salles de classes connectées.
- Amélioration acoustique de l'ensemble des salles de classes
- Ventilation de tous les volumes par une ventilation double flux

La centrale de traitement d'air, et, certaines extensions de locaux techniques (bureaux, salle de reprographie, ...) ont nécessité une extension - en ossature bois - logée en façade sur rue.

Afin d'améliorer le confort d'été, dans les salles de classes, les menuiseries sont complétées de brises soleil orientables, et la cour, plantée d'arbres de hautes tiges, le long de la façade. Ces arbres, à feuilles caduques, apporteront de l'ombre en été



Objectif Développement Durable :

- Menuiserie bois/alu + Brises soleil orientables
- Centrale de traitement d'air
- ITE

8- CARTALLIER ARCHITECTES

QUALITÉ DE LA COMPOSITION DE L'EQUIPE

Envoyé en préfecture le 18/01/2023
Reçu en préfecture le 19/01/2023
Publié le 20/01/2023 
ID : 201-200072684-20193117-E_23_03-DE

Capacités professionnelles

Capacités professionnelles présentées satisfaisantes.

A noter que les compétences OPC et économie sont confiées à des tiers par rapport à l'architecte. L'équipe a l'habitude de travailler ensemble (selon références)



Capacités économiques et financières

Capacités économiques et financières du mandataire et des co-traitant adaptées à l'opération.

A noter que le DC2 aurait dû être mis à jour (08/2022), et que le tableau de répartition des honoraires est incohérent (mélange entre ACOUSTIQUE FRANCE & FERMI, mauvais totaux)



Capacités techniques

Capacités techniques du mandataire et de ses co-traitants satisfaisantes.

Toutefois, l'intervention du bureau d'études structures n'est pas prévue en phase diagnostic, ce qui n'apparaît pas cohérent



8- CARTALLIER ARCHITECTES

QUALITE DES REFERENCES PRÉSENTÉES

3 PROJETS SIGNIFICATIFS

Les 3 projets significatifs concernent des réhabilitations avec amélioration énergétique d'équipements sportifs.

AUTRES REFERENCES

Le candidat propose 4 références libres en lien avec les réhabilitations (énergétiques ou non).

NOTE DE MOTIVATION

Note de motivation

Note de motivation très classique correspondant à une note méthodologique passe partout

9- SISTEM ARCHITECTURE

Envoyé en préfecture le 19/01/2023
 Réçu en préfecture le 19/01/2023
 Publié le 20/01/2023 
 ID : 021-20037884-20230117-B-23_02-CE

Compétences requises		Montant Honoraires € H.T.
Architecte	SISTEM ARCHITECTURE	65 750,56 €
Structure	BOURGOGNE STRUCTURES	8 584,44 €
Génie climatique et énergétique	CSI	36 040,00 €
Génie électrique	CESSOT PIERRE	14 040,00 €
Acoustique	ALLEGRO	6 900,00 €
Économie de la construction	ACTE ECO	12 700,00 €
OPC	SISTEM ARCHITECTURE	10 000,00 €
Autres compétences		
Total € H.T.		154 015,00 €

Les compétences requises sont-elles toutes présentes ? Oui

Localisation mandataire : DIJON (21)

Pièces administratives de la candidature

	Oui	Non
DC1		
DC2	387 016 € (2021)	
Pouvoir		
Compétences candidat		
Moyens		
Qualifications		
Références		
Assurances		
Note de motivation		
Mission de base / OPC	144 015,00 €	10 000,00 €

9- SISTEM ARCHITECTURE

Envoyé en préfecture le 19/01/2023
Reçu en préfecture le 19/01/2023
Publié le 23/01/2023
ID : 021-200070834-20230117-R_23_02-DE

REFERENCES

Références en lien avec l'objet de la consultation					
	Maître d'ouvrage	Description	Année	Surface (m²)	Coût travaux € HT
1	Commune de SEURRE	21-SEURRE - Réhabilitation et extension de salle M. Pillet	2020	1 613 m²	1 750 000 €HT
2	Communauté de Communes des Terres d'Audois	21-VITTEAUX - Rénovation et extension du complexe polyvalent	En cours	2 260 m²	1 400 000 €HT
3	Commune de CLENAY	21-CLENAY - Rénovation de l'espace de loisirs	En cours	230 m²	881 000 €HT

Références libres

Référence 1	21-VENARY LES LAUMES - Aménagement du site du Port du Canal En cours - 3 400 000 € H.T.
Référence 2	21-VOSNE ROMANÉE - Gastronomie et chambres d'hôtes de prestige 2022 - 1 600 000 € H.T.
Référence 3	21-VITTEAUX - Maison médicale pluridisciplinaire En cours - 830 000 € H.T.
Référence 4	21-GENLIS - Eco-rénovation de 64 logements 2019 - 1 800 000 € H.T.
Référence 5	21-VITTEAUX - Construction d'un CIS 2017 - 650 000 € H.T.

9- SISTEM ARCHITECTURE

Envoyé en préfecture le 18/01/2023
 Reçu en préfecture le 19/01/2023
 Publié le 23/01/2023
 SLO
 ID : 031-200070894-20230117-8_23_02-CE



La salle de sports Marcel Pillet a été complètement réhabilitée et étendue : en effet nous avons gardé uniquement les deux pignons existants, sur lesquels nous avons mis en place une charpente lamellé collé de 46m de long, arrivée par convois exceptionnels. Les dimensions de la salle de sports et la fonctionnalité des vestiaires, local arbitre, local anti-dopage et des tribunes rapportées ont permis d'obtenir un classement de niveau régional de compétitions. L'ancienne salle, devenu obsolète dans son fonctionnement, sa charpente métallique agricole ou encore l'aire de jeux en enrobé ont contraint fortement l'évolution du projet. Elle accueille aujourd'hui du basket, du hand-ball, du volley-ball, du tennis et du badminton.



MAITRE D'OUVRAGE
 MAIRIE DE SEURRE
 03.80.21.15.92
 LOCALISATION
 Rue du 19 mars
 21 250 Seurre
 AVANCEMENT
 Livré en 2020
 MISSION
 Complète + opc
 SURFACE
 1 613m²
 COUT
 1 750 000€ HT



Appréciation de la prestation :

	TRES BIEN	BIEN	PASSABLE
Qualité de la réalisation	X		
Respect des délais		X	
Tenue du chantier	X		

Commentaires du signataire :

Tous satisfaits et professionnels de commande

Nom du signataire et cachet :

Date : 23/01/2023



SEURRE

Réhabilitation/extension de la salle M.Pillet



CONSEIL CONCEPTION CONSTRUCTION

9- SISTEM ARCHITECTURE

Envoyé en préfecture le 13/01/2023
Reçu en préfecture le 18/01/2023
Publié le 20/01/2023
ID : 321-200072634-20230117-4_23_02-0F



MAITRE D'OUVRAGE
MAIRIE DE VITTEAUX
03 80 49 61 25
COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES TERRES D'AUXOIS
03 80 97 26 65

Le projet concerne la rénovation et l'extension du complexe polyvalent de Vitteaux.
Il se décompose en trois grandes parties :
- Rénovation énergétique de la salle polyvalente,
- Rénovation des vestiaires et sanitaires existants du gymnase,
- Création d'un court de tennis couvert, ainsi que de la création de vestiaires.

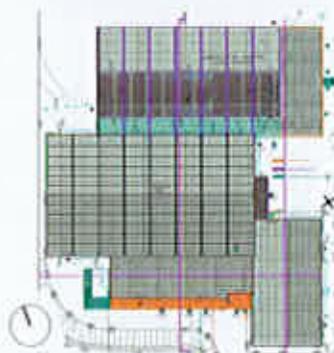
LOCALISATION
Chemin des Dames
21350 VITTEAUX

AVANCEMENT
en cours

MISSION
Complète + cpc

SURFACE
2 260m²

COUT
1 400 000€HT



GYMNASE - ETAT EXISTANT



SALLE POLYVALENTE - ETAT EXISTANT

VITTEAUX

Rénovation et extension du complexe polyvalent

Sistem
Architecture

EDAFIL CONCEPTION CONSTRUCTION



9- SISTEM ARCHITECTURE

Envoyé en préfecture le 19/01/2023
Reçu en préfecture le 19/01/2023
Publié le 20/01/2023
ID : 021-200075894-20230117_B_23_02-DE



MAITRE D'OUVRAGE
MAIRIE DE CLENAY
03 80 23 21 59
LOCALISATION
Rue de la Fontaine Melot
21490 CLENAY
AVANCEMENT
Etudes en cours
MISSION
Complète + opc
SURFACE
230m²
COUT
881 000€ HT



CLENAY

Rénovation de l'espace de loisirs

Sistem
Architecture

CONSEIL CONCEPTION CONSTRUCTION

9- SISTEM ARCHITECTURE

Enregistré en préfecture le 19/01/2023
Révisé en préfecture le 19/01/2023
Publié le 20/01/2023
ID: 021-20007984-20230117-B_23_03-DE



MAITRE D'OUVRAGE
MAIRIE DE VENAREY-LES-LAUMES
03.80.96.94.46
LOCALISATION
Route de Semur
21150 Venarey - Les Laumes
AVANCEMENT
CHANTIER
MISSION
Complète + opc + visa + divers
SURFACE
4 297m²
COUT
3 400 000€ HT



VENAREY - LES LAUMES

Sistem
Architecture

Aménagement du site du port du canal

9- SISTEM ARCHITECTURE

Envoyé en préfecture le 15/01/2023
Reçu en préfecture le 19/01/2023
Publié le 20/01/2023
ID : 021-200370894-00230117-0_23_03-06



MAITRE D'OUVRAGE
DOMAINE MUGNERET-GIBOURG
03.80.61.01.57
LOCALISATION
5, rue des Communes
21700 Vosne-Romanée
AVANCEMENT
Livraison 2022
MISSION
Complète + opc
SURFACE
448m²
COUT
1 600 000€ HT



VOSNE-ROMANÉE

Gastronomie et chambres d'hôtes de prestige

Sistem
Architecture

CONSEIL - CONCEPTION - CONSTRUCTION

9- SISTEM ARCHITECTURE

Envoyé en préfecture le 13/01/2023
Reçu en préfecture le 19/01/2023
Publié le 25/01/2023
ID : 321-200070894-20230117-R_23_00-DE



MAITRE D'OUVRAGE
MAIRIE DE VITTEAUX
03.80.49.61.25
LOCALISATION
Rue Edmé Millot
21350 VITTEAUX
AVANCEMENT
CHANTIER
MISSION
Complète + opc
SURFACE
758m²
COÛT
830 000€ HT



VITTEAUX

Maison médicale pluridisciplinaire

Sistem
Architecture

CONSEIL - CONCEPTION - CONSTRUCTION

9- SISTEM ARCHITECTURE

Envoyé en préfecture le 19/01/2023
Reçu en préfecture le 19/01/2023
Publié le 20/01/2023
ID : 021-200073854-20230117-8_23_03-DE



MAITRE D'OUVRAGE
ORVITIS
08.10.02.10.00
LOCALISATION
1 à 11, rue de Franche Comté
4 et 6, impasse de la voie romaine
21 110 Genlis
AVANCEMENT
Livré en 2019
MISSION
Complète + opc
SURFACE
4 108m²
COUT
1 800 000€ HT



RESIDENCE ORVITIS



Eco-rénovation de 64 logements à Genlis



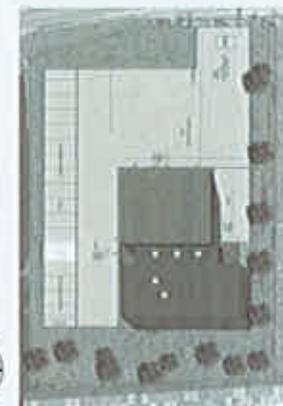
CONSEIL - CONCEPTION - CONSTRUCTION

9- SISTEM ARCHITECTURE

Envoyé en préfecture le 19/01/2023
Reçu en préfecture le 18/01/2023
Publié le 20/01/2023
ID : 021-200970834-20230117-B_23_02-DE



MAITRE D'OUVRAGE
SDIS 21
03.80.11.26.00
LOCALISATION
Route de Dijon
21350 Vitteaux
AVANCEMENT
Livré en 2017
MISSION
Complète + opc
SURFACE
438m²
COÛT
650 000€ HT



VITTEAUX

Sistem
Architecture

Construction d'un CIS - 40 pompiers

CONSEIL - CONCEPTION - CONSTRUCTION

9- SISTEM ARCHITECTURE

QUALITÉ DE LA COMPOSITION DE L'EQUIPE

Capacités professionnelles

Capacités professionnelles présentées satisfaisantes.

Capacités économiques et financières

Capacités économiques et financières du mandataire et des co-traitant adaptées à l'opération.

A noter incohérence entre le tableau de répartition des honoraires et tableau de l'article 2.3 de l'acte d'engagement

Capacités techniques

Capacités techniques du mandataire et de ses co-traitants satisfaisantes

9- SISTEM ARCHITECTURE

QUALITE DES REFERENCES PRÉSENTÉES

3 PROJETS SIGNIFICATIFS

Références significatives en cohérence avec le projet (rénovation d'équipement sportif), même si la rénovation énergétique n'est pas mise en avant

AUTRES REFERENCES

Le candidat propose 5 références libres qui illustre son champ d'intervention, avec également de la rénovation énergétique (logements)

NOTE DE MOTIVATION

Note de motivation

Note méthodologique classique, avec visite du site qui a permis de mettre en avant les dysfonctionnements actuels du projet

10- DE CREPY & FROMION

Envoyé en préfecture le 19/01/2023
 Reçu en préfecture le 19/01/2023
 Publiée le 20/01/2023 
 ID : 021200073894-20230117_8_23_03-DE

Compétences requises		Montant Honoraires € H.T.
Architecte	DE CREPY & FROMION	37 216,90 €
Structure	BE DIJONNAIS	8 075,00 €
Génie climatique et énergétique	BILD	20 500,00 €
Génie électrique	BILD	
Acoustique	ECHO ACOUSTIQUE	5 175,00 €
Économie de la construction	GBA&Co	20 325,00 €
OPC	DE CREPY & FROMION	14 048,10 €
Autres compétences - Architecture	JACQUES GERBE & ASSOCIÉS	50 750,00 €
Total € H.T.		156 090,00 €

Les compétences requises sont-elles toutes présentes ? Oui

Localisation mandataire : DIJON (21)

Pièces administratives de la candidature

	Oui	Non
DC1	X	
DC2	637 266 € HT (2021)	
Pouvoir	X	
Compétences candidat	X	
Moyens	X	
Qualifications	X	
Références	X	
Assurances	X	
Note de motivation	X	
Mission de base / OPC	142041,90 €	14048,10 €

10- DE CREPY & FROMION

REFERENCES

Références en lien avec l'objet de la consultation

	Maitre d'ouvrage	Description	Année	Surface (m²)	Coût travaux € HT
1	Communauté de Communes Bresse & Saône	01-BAGÉ LA VILLE - Construction d'un complexe sportif et de loisirs	2019	2 017 m²	1 741 000 €HT
2	Communauté de Communes BRESSE DOMBES	01-CERTINES - Construction d'un complexe salle multisports	2014	1 210 m²	855 000 €HT
3	Communauté de Communes BRESSE DOMBES	01-TOSSIAT - Construction d'une salle de sports de combat	2014	1 290 m²	1 332 000 €HT

Références libres

Référence 1

01-BOURG EN BRESSE - Espace du Lac - Bouvent
2021 - 1 466 000 € H.T.

Référence 2

01-BOURG EN BRESSE) Restructuration générale du Lycée
Lalande
2018 - 17 772 000 € H.T.

Référence 3

21-CHEVIGNY SAINT SALVEUR - Groupe scolaire 12 classes
En cours - 5 089 000 € H.T.

Référence 4

21-LADOIX-SERRIGNY - Revalorisation de l'entrée de l'école
En cours - 300 000 € H.T.

Référence 5

21-DIJON - Construction de 68 logements collectifs
2021 - 5 370 000 € H.T.

10- DE CREPY & FROMION

Envoyé en préfecture le 15/01/2023
Reçu en préfecture le 15/01/2023
Publié le 20/01/2023
ID : 031-200070694-20230117-B_23_02-DE

COMPLEXE SPORTIF ET DE LOISIRS À BAGÉ LA VILLE

Lieu	Budget	Maîtrise d'oeuvre
Bagé la Ville (01)	1,741 M € HT	Agence JGA : Architecte
Maîtrise d'ouvrage	Surface	mandataire
Corn, Corn, Bresse & Saône	2017 m ²	SYNAPSE : BE structure
Phase	Maison	SYNAPSE : BE fluides, thermique
Livraison juin 2019	BASE EXE	Cosinus : Economiste
	OPC	



10- DE CREPY & FROMION

Envoyé en préfecture le 19/01/2023
Reçu en préfecture le 19/01/2023
Publié le 20/01/2023
ID : 021-200070694-20230117-B_23_00_0E

COMPLEXE SALLE MULTISPORTS À CERTINES

Lieu	Budget	Maîtrise d'œuvre
Certines (01)	0,855 M € HT	Agence JGA : Architecte mandataire
Maîtrise d'ouvrage	Surface	Calloud : BE structure
Com. Com. Bresse Dombes	1210 m ²	Calloud : BE fluides, thermique
Phase	Mission	Calloud : Economiste
Livraison 2014	BASE EXE	
	OPC	



10- DE CREPY & FROMION

Envoyé en préfecture le 19/01/2023
Reçu en préfecture le 19/01/2023
Publié le 29/01/2023
SLO
ID : 001-202370884-20230117-B_01_03-DE

SALLE DE SPORTS DE COMBATS À TOSSIAT

Lieu

Tosiat (01)

Maîtrise d'ouvrage

Com. Com. Bresse Dombes

Phase

Livraison 2014

Budget

1,332 M € HT

Surface

1290 m²

Mission

BASE EXE

OPC

Maîtrise d'œuvre

Agence JGA : Architecte

mandataire

Caillaud : BE structure

Caillaud : BE fluides, thermique

Caillaud : Economiste



10- DE CREPY & FROMION

Envoyé en préfecture le 18/01/2023
Réçu en préfecture le 18/01/2023
Publié le 20/01/2023
SLO
ID : 921-200670894-20230110-B_23_02-DE

ESPACE DU LAC - BOUVENT À BOURG EN BRESSE

Lieu	Budget	Maîtrise d'œuvre
Bourg en Bresse (01)	1,466 M € HT	Agence JGA : Architecte mandataire
Maîtrise d'ouvrage	Surface	Chopuis : BE structure
Ville de Bourg en Bresse	559 m ²	ICT : BE fluides, thermique
Phase	Mission	ICT : Economiste
Livraison 2021	BASE EXE	Rez'on : BE acoustique
	OPC	



10- DE CREPY & FROMION

Envoyé en préfecture le 19/01/2023
Reçu en préfecture le 19/01/2023
Publié le 20/01/2023
SLO
ID : 001-00007064-20230117-6_25_02-DE

RESTRUCTURATION GÉNÉRALE LYCÉE LALANDE À BOURG EN BRESSE

Lieu	Budget	Maîtrise d'œuvre
Bourg en Bresse (01)	17,772 M € HT	Agence JGA : Architecte mandataire
Maîtrise d'ouvrage	Surface	Agence AU*M & ALC : Architectes associés
Région Auvergne Rhône- Alpes	8200 m²	Chapuis : BE structure
Phase	Mission	Fullec : BE fluides, thermique
Livraison 2018	BASE EXE	
	OPC	



10- DE CREPY & FROMION

Envoyé en préfecture le 18/01/2023
Reçu en préfecture le 18/01/2023
Publié le 20/01/2023
ID : 021-200070894-20230117-B_23_02-DE

GRUPE SCOLAIRE - 12 CLASSES À CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR

Lieu	Budget	Maîtrise d'œuvre
Chevigny-Saint-Sauveur (21)	5.089 M € HT	Crépy Fromion : Architecte mandataire
Maîtrise d'ouvrage	Surface	Je'l's GO : Architecte associé
Groupes Arcodes	2373 m ²	BED : BE structure
Phase	Mission	GBA Énergies : BE fluides, thermique
Chantier en cours	BASE EXE	GBA &co : Economiste
Livraison juin 2023	OPC	



Façade est du bâtiment de l'accueil, qui regroupe entre autre l'administration, la salle de musique, la garderie



Façade sud du bâtiment École - Collège

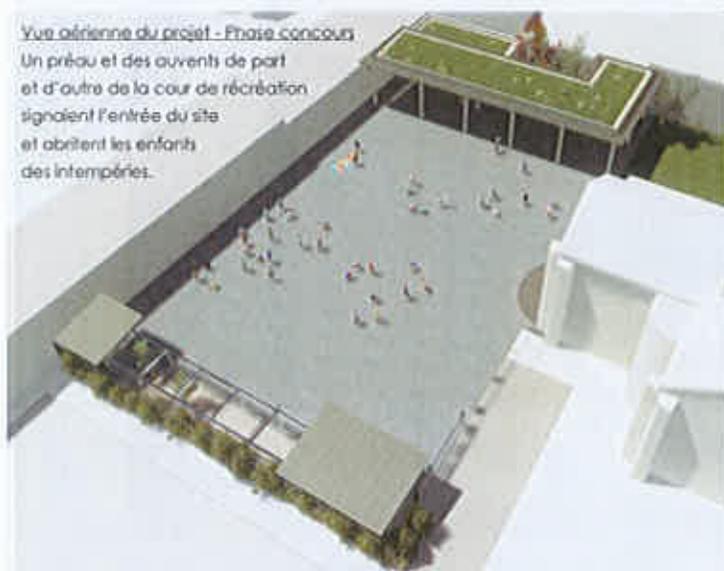
10- DE CREPY & FROMION

Envoyé en préfecture le 15/01/2023
Région en préfecture le 15/01/2023
Publié le 20/01/2023
ID : 01-200070684-20230117-0_23_03-DE

REVALORISATION DE L'ENTRÉE DE L'ÉCOLE À LADOIX-SERRIGNY (21)

Vue aérienne du projet - Phase concours

Un préau et des auvents de part et d'autre de la cour de récréation signalent l'entrée du site et abritent les enfants des intempéries.



Lieu
Ladoix-Serrigny (21)
Maîtrise d'ouvrage
Commune
de Ladoix-Serrigny
Maîtrise d'oeuvre
Crépy Fromion :
Architecte mandataire
OSMO Ingénierie :
BET Fluides et Thermique
G&A&co : Economiste
BED : BET Structure
Mission
Base + EXE
Budget
Estimation 300 K € HT
Surface
60 m² extension
150 m² préau + auvent
Phase
Études en cours

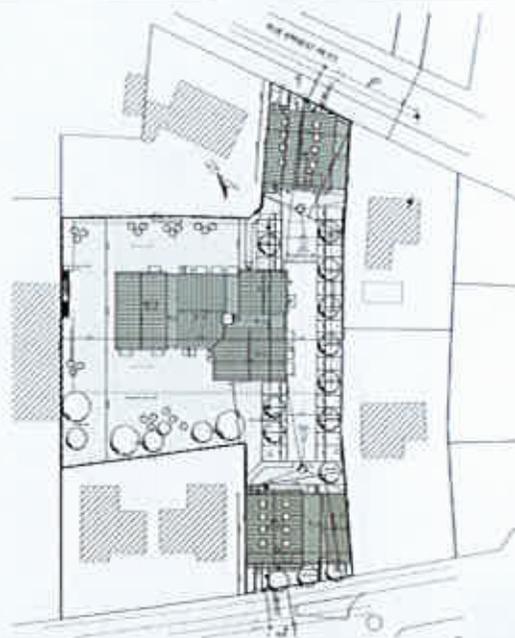


10- DE CREPY & FROMION

Envoyé en préfecture le 19/01/2023
Reçu en préfecture le 19/01/2023
Publié le 20/01/2023
ID : 024-200370834-20230117-R_23_00-DE

OPÉRATION DE 68 LOGEMENTS VILLA ATHÉNA À DIJON (21)

Lieu
Dijon (21)
Maître d'ouvrage
SOPRIM
Maître d'œuvre
Crépy Fromion :
Architectes
BILD : BET Fluides
et thermique
BED : BET Structures
Mission
Base + EXE
Budget
5 370 k € HT
Surface
3 850 m²
Photo
Livré en 2021

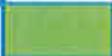


10- DE CREPY & FROMION

QUALITÉ DE LA COMPOSITION DE L'EQUIPE

Capacités professionnelles

Capacités professionnelles présentées satisfaisantes.



Capacités économiques et financières

Capacités économiques et financières du mandataire et des co-traitant adaptées à l'opération.



Capacités techniques

Capacités techniques du mandataire et de ses co-traitants satisfaisantes



10- DE CREPY & FROMION

QUALITE DES REFERENCES PRÉSENTÉES

3 PROJETS SIGNIFICATIFS

Les 3 projets significatifs sont des équipements sportifs. Les références sont celles de l'architecte associé (pas du mandataire)

Ces projets ne sont uniquement que des constructions neuves sans réhabilitation et sans principe de rénovation énergétique

AUTRES REFERENCES

Le candidat propose 5 références libres, dont 2 sont issus des références de l'architecte associé au mandataire.

L'une des références (entrée de l'école de LADOIX-SERRIGNY) fait référence à un concours (pour 300 k€ de travaux en maîtrise d'ouvrage publique...??)

NOTE DE MOTIVATION

Note de motivation

Note de motivation classique détaillant l'organisation de l'équipe pour l'opération

Synthèse analyse et proposition notation

N°	Nom mandataire	Compétences et moyens de l'équipe			Note
		Capacités professionnelles	Capacités économiques et financières	Capacités techniques	/ 10
01	AAGROUP DIJON	Vert	Vert	Vert	10
02	LE GALLÉE	Vert	Orange	Vert	8
03	AG ARCHITECTE	Rouge	Vert	Vert	0
04	REGNAULT	Vert	Orange	Vert	8
05	BAU	Vert	Vert	Vert	10
06	TABULA RASA	Vert	Vert	Vert	10
07	HERVÉ BOUDIER	Vert	Orange	Orange	5
08	CARTALIER	Vert	Orange	Orange	5
09	SISTEM ARCHITECTURE	Vert	Orange	Vert	8
10	DE CREPY & FROMION	Vert	Vert	Vert	10

Synthèse analyse et proposition notation

N°	Nom mandataire	Qualité des références présentées		Note ref signs	Note ref libres
		Références significatives	Références libres	/25	/ 10
01	AAGROUP DIJON	Orange	Vert	18	10
02	LE GALLÉE	Vert	Rouge	22	0
03	AG ARCHITECTE	Vert	Vert	20	5
04	REGNAULT	Orange	Vert	18	10
05	BAU	Vert	Vert	22	10
06	TABULA RASA	Vert	Vert	22	10
07	HERVÉ BOUDIER	Vert	Vert	22	10
08	CARTALIER	Vert	Vert	24	10
09	SISTEM ARCHITECTURE	Vert	Vert	20	10
10	DE CREPY & FROMION	Orange	Orange	16	7

Synthèse analyse et proposition notation

N°	Nom mandataire	Note motivation	Note	Commentaires
			/15	
01	AAGROUP DIJON		8	Bonne candidature, mais non circonstanciée
02	LE GALLÉE		12	Bonne candidature, mais pas de références libres
03	AG ARCHITECTE		14	Manque compétence acoustique
04	REGNAULT		12	Bonne candidature
05	BAU		12	Très bonne candidature
06	TABULA RASA		15	Excellente candidature, intérêt au projet
07	HERVÉ BOUDIER		12	Bonne candidature, mais le BE structure doit participer
08	CARTALIER		8	Bonne candidature
09	SISTEM ARCHITECTURE		11	Bonne candidature
10	DE CREPY & FROMION		9	Bonne candidature

Synthèse analyse et proposition notation

Envoyé en préfecture le 19/01/2023
Reçu en préfecture le 19/01/2023
Publié le 25/01/2023
ID : 321-200070894-20230117-B_23_00_02

N°	Nom mandataire	Offre candidat (hors OPC)	Offre candidat OPC	Offre totale	Note financière (hors option)	Note finale / 100	Classement
01	AAGROUP DIJON	121 101,00 €	14 500,00 €	135 601,00 €	34,92	80,92	4
02	LE GALLÉE	132 022,00 €	25 542,00 €	157 564,00 €	32,03	74,03	8
03	AG ARCHITECTE	140 148,95 €	2 507,37 €	142 656,32 €	30,18	69,18	10
04	REGNAULT	160 425,00 €	14 190,00 €	174 615,00 €	26,36	74,36	7
05	BAU	130 740,00 €	7 000,00 €	137 740,00 €	32,35	86,35	2
06	TABULA RASA	105 730,00 €	9 900,00 €	115 630,00 €	40,00	97,00	1
07	HERVÉ BOUDIER	129 696,60 €	12 912,90 €	142 609,50 €	32,61	81,61	3
08	CARTALIER	128 156,27 €	14 190,00 €	142 346,27 €	33,00	80,00	5
09	SISTEM ARCHITECTURE	144 015,00 €	10 000,00 €	154 015,00 €	29,37	78,37	6
10	DE CREPY & FROMION	142 041,90 €	14 048,10 €	156 090,00 €	29,77	71,77	9

Département de la
COTE-D'OR

Arrondissement
de
BEAUNE

Convocation du
11 janvier 2023

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE GEVREY-CHAMBERTIN ET DE NUITS-SAINT-GEORGES**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

SEANCE DU 17 JANVIER 2023

PRESENTS : Pascal GRAPPIN, Président ;

Alain CARTRON, Christophe LUCAND, Valérie DUREUIL, Sylvie VENTARD (à partir de la délibération n° B/23/04), Didier TOUBIN, Ghislaine POSTANSQUE, Gilles CARRE, Christian ROUSSEL, Jacques BARTHELEMY, Dominique DUPONT, Georges STRUTYNSKI.

ABSENTS EXCUSES : Hubert POULLOT, Pascal BORTOT (a donné pouvoir à Pascal GRAPPIN), François MARQUET.

SECRETAIRE DE SEANCE : Valérie DUREUIL.

**B/23/03 – OBJET : SPORT : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA RENOVATION
ENERGETIQUE DU STADE DE RUGBY COMMUNAUTAIRE**

Le Vice-Président aux sports revient sur la situation du stade de rugby communautaire situé à Nuits-Saint-Georges dont les factures d'électricité vont augmenter considérablement en 2023 du fait des nouveaux tarifs du contrat SICECO.

En effet, les factures d'électricité ont représenté 26 635 € en 2022 et devrait représenter 102 655 € en 2023.

Afin d'atténuer ces augmentations, il est proposé d'agir sur les trois sources de dépenses que sont l'éclairage du stade, le chauffage et l'éclairage intérieur.

Dans ce cadre, un plan d'investissement est programmé sur l'année 2023 avec le remplacement des sources lumineuses actuelles des mâts par des LED, le remplacement des radiateurs électriques par une installation moins énergivore et programmable et le remplacement de l'éclairage intérieur par des LED.

Ce programme chiffré à 163 523 € HT fera l'objet de demande de financement auprès des partenaires habituels.

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le programme d'investissement présenté,
- **AUTORISE** le Président ou le Vice-Président à signer les documents relatifs à cette opération,
- **SOLLICITE** les subventions au titre des fonds européens, de l'Etat, de la Région, du Département et de l'Agence Nationale du Sport.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS,
AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES,
POUR COPIE CONFORME,
LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE,
Pascal GRAPPIN



Département de la
COTE-D'OR

Arrondissement
de
BEAUNE

Convocation du
11 janvier 2023

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE GEVREY-CHAMBERTIN ET DE NUITS-SAINT-GEORGES**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

SEANCE DU 17 JANVIER 2023

PRESENTS : Pascal GRAPPIN, Président ;

Alain CARTRON, Christophe LUCAND, Valérie DUREUIL, Sylvie VENTARD (à partir de la délibération n° B/23/04), Didier TOUBIN, Ghislaine POSTANSQUE, Gilles CARRE, Christian ROUSSEL, Jacques BARTHELEMY, Dominique DUPONT, Georges STRUTYNSKI.

ABSENTS EXCUSES : Hubert POULLOT, Pascal BORTOT (a donné pouvoir à Pascal GRAPPIN), François MARQUET.

SECRETAIRE DE SEANCE : Valérie DUREUIL.

B/23/04 - OBJET : PROCES-VERBAL DE MISE A DISPOSITION DE BIENS DANS LE CADRE DU PARTAGE DES BATIMENTS SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES SITUES SUR LES COMMUNES DE CHAMBOEUF - COUCHEY - GEVREY-CHAMBERTIN - L'ETANG-VERGY - MOREY-SAINT-DENIS

Par délibération en date du 15 novembre 2022, la Communauté de communes, conformément aux préconisations de la Préfecture et de la DGFIP, a mis un terme au service commun scolaire constitué avec 20 communes membres.

Dans le cadre de cette dissolution, l'actif et le passif ont été transférés aux communes concernées par délibération en date du 13 décembre 2022.

Considérant que la Communauté de communes exerce, conformément à ses statuts, la compétence Enfance/Jeunesse, Temps péri et extrascolaire et que l'exercice de cette compétence entraîne de plein droit la mise à disposition des biens meubles et immeubles utilisés.

Il est donc proposé au Bureau communautaire d'autoriser le Président à signer avec les Maires des communes de Chamboeuf - Couchey - Gevrey-Chambertin - L'Etang-Vergy et Morey-Saint-Denis, le procès-verbal de mise à disposition des biens utilisés.

Vu les délibérations communautaires des 15 novembre et 13 décembre 2022,
Vu les articles L5214-16-1, 5215-27, 5216-7-, 5217-7 du CGCT,

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** les termes du procès-verbal proposé,
- **AUTORISE** le Président ou un Vice-président à signer le procès-verbal précité.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS,
AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES,
POUR COPIE CONFORME,
LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE,
Pascal GRAPPIN



PROCES-VERBAL DE MISE A DISPOSITION DE BIENS

Entre la Commune de ...
et la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges
dans le cadre du partage des bâtiments scolaires et périscolaires
situés sur la commune de ...

Entre :

La Commune de ..., représentée par le Maire dûment habilité à signer le procès-verbal par délibération du Conseil municipal en date du ...

Ci-après dénommée « La Commune de ... »

D'une part ;

Et :

La Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges, représentée par le Président dûment habilité à signer le procès-verbal par délibération du Bureau communautaire en date du 17 janvier 2023,

Ci-après dénommée « La Communauté de communes »

D'autre part ;

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1321-1 et suivants, L.5215-20 et L.5215-28 ;

Vu la restitution de la compétence scolaire par délibération communautaire du 28 novembre 2017 ;

Vu la création d'un service commun scolaire par délibération communautaire du 19 décembre 2017 ;

Vu la dissolution de ce service commun scolaire en date du 15 novembre 2022 ;

Vu les transferts d'actif et de passif suite à la dissolution du service commun scolaire décidés par délibération communautaire en date du 13 décembre 2022 ;

Considérant que les biens meubles et immeubles sont restitués à la commune du lieu d'implantation ;

Considérant que la Communauté de communes exerce, conformément à ses statuts, la compétence Enfance/Jeunesse, Temps péri et extrascolaire et que l'exercice de cette compétence entraîne de plein droit la mise à disposition des biens meubles et immeubles utilisés.

En conséquence, un procès-verbal de mise à disposition des biens immobiliers utilisés pour l'exercice de ladite compétence est établi contradictoirement entre la Communauté de communes et la Commune de ..., afin d'en préciser notamment la consistance et la situation juridique.

Par conséquent, il est convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1^{er} : Objet du procès-verbal

Le présent procès-verbal a pour objet de constater la mise à disposition à la Communauté de communes des locaux de la Commune de ... utilisés pour l'exercice de la compétence « Enfance/Jeunesse Temps péri et extrascolaire ».

Article 7 : Caractère gratuit de la mise à disposition

Conformément à l'article L.1321-2 du code général des collectivités territoriales, la mise à disposition des biens affectés à la compétence a lieu à titre gratuit.

Article 8 : Durée de la mise à disposition

Le présent procès-verbal est susceptible de prendre fin uniquement dans les cas où les biens mis à disposition ne seraient plus affectés à la mise en œuvre de la compétence (article L.1321-3 du code général des collectivités territoriales).

Dans ce cas de figure, ces biens désaffectés retournent dans le patrimoine de la Commune de ..., laquelle recouvre l'ensemble de ses droits et obligations.

Dans ce cas, les biens sont restitués à la Commune de ... pour leur valeur nette comptable, augmentée des adjonctions, valorisations, améliorations effectuées par la Communauté de communes.

Il en est de même en cas de retrait de la compétence transférée à la Communauté de communes. Dans ces cas, les biens mis à disposition sont restitués à la Commune de ... dans les conditions de l'article L.5211-25-1 du code général des collectivités territoriales.

Article 9 : Litiges relatifs au présent procès-verbal

Tout litige pouvant survenir dans le cadre de l'exécution du présent procès-verbal relèvera de la compétence du Tribunal Administratif de Dijon. Les parties s'engagent cependant à rechercher préalablement une solution amiable au litige.

Fait le à, en deux exemplaires originaux.

Pour la Communauté de communes de Gevrey-
Chambertin et de Nuits-Saint-Georges,

Pour la Commune de ...,

Le Président,
Pascal GRAPPIN

Le Maire,

Département de la
COTE-D'OR

Arrondissement
de
BEAUNE

Convocation du
11 janvier 2023

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE GEVREY-CHAMBERTIN ET DE NUITS-SAINT-GEORGES**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

SEANCE DU 17 JANVIER 2023

PRESENTS : Pascal GRAPPIN, Président ;

Alain CARTRON, Christophe LUCAND, Valérie DUREUIL, Sylvie VENTARD (à partir de la délibération n° B/23/04), Didier TOUBIN, Ghislaine POSTANSQUE, Gilles CARRE, Christian ROUSSEL, Jacques BARTHELEMY, Dominique DUPONT, Georges STRUTYNSKI.

ABSENTS EXCUSES : Hubert POULLOT, Pascal BORTOT (a donné pouvoir à Pascal GRAPPIN), François MARQUET.

SECRETAIRE DE SEANCE : Valérie DUREUIL.

B/23/05 - OBJET : BUDGET DECHETS - REALISATION D'UN EMPRUNT DE 700 000 €

Conformément aux obligations réglementaires en matière de consignes de tri, la Communauté de communes a mis en place à partir du 1^{er} janvier 2023, une nouvelle collecte des déchets recyclables en porte à porte sur le secteur de Gevrey-Chambertin et de Nuits Saint Georges.

Cette nouvelle mesure a nécessité d'équiper l'ensemble des habitants, professionnels et administrations publiques d'un bac jaune et le déploiement de nouvelles colonnes de tri (PAV pour les emballages en verre et carton/papier.

Le coût global de cet investissement s'élève à 1 242 730 €. Lors de l'élaboration du budget 2022, il a été prévu d'emprunter à hauteur de 700 000 € et autofinancer le reste à charge selon le plan financement suivant :

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Achat de bacs jaune collecte porte à porte	549 649,02 €	Autofinancement	542 726,85 €
Achat PAV verre et papier	693 077,83 €	Emprunt	700 000,00 €
TOTAL DEPENSES	1 242 726,85 €	TOTAL RECETTES	1 242 726,85 €

Après consultation des différents financeurs potentiels et analyse des offres par le bureau, la proposition d'emprunt taux fixe de la Banque Populaire est la plus intéressante.

Les caractéristiques du prêt sont les suivantes :

- **Montant : 700 000 €**
- **Durée : 10 ans**
- **Taux fixe : 3.42%**
- **Périodicité : Trimestrielle**
- **Calcul des intérêts : 30/360 jours**
- **Frais de dossier : 0.10% du capital emprunté soit 700 €**
- **Débloqué : en totalité dans les 6 mois suivant l'édition du contrat. Un débloqué minimum de 20% du montant du crédit dans les 4 mois qui suivent l'édition du contrat.**

Envoyé en préfecture le 20/01/2023

Reçu en préfecture le 20/01/2023

Publié le 20/01/2023

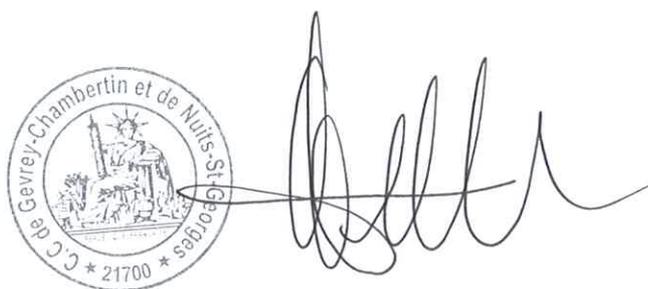
SLOW

ID : 021-200070894-20230117-B_23_05-DE

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire, à l'unanimité :

- **DECIDE** de contracter un prêt de **700 000 €** auprès de la Banque Populaire selon les conditions énoncées ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président ou un Vice-président à signer le contrat de prêt.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS,
AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES,
POUR COPIE CONFORME,
LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE,
Pascal GRAPPIN



The image shows the official seal of the Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges. The seal is circular and contains the text "C.C. de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges" and "21700". In the center of the seal is a coat of arms featuring a figure holding a staff. Overlaid on the right side of the seal is a handwritten signature in black ink.

Département de la
COTE-D'OR

Arrondissement
de
BEAUNE

Convocation du
11 janvier 2023

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE GEVREY-CHAMBERTIN ET DE NUITS-SAINT-GEORGES**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

SEANCE DU 17 JANVIER 2023

PRESENTS : Pascal GRAPPIN, Président ;

Alain CARTRON, Christophe LUCAND, Valérie DUREUIL, Sylvie VENTARD (à partir de la délibération n° B/23/04), Didier TOUBIN, Ghislaine POSTANSQUE, Gilles CARRE, Christian ROUSSEL, Jacques BARTHELEMY, Dominique DUPONT, Georges STRUTYNSKI.

ABSENTS EXCUSES : Hubert POULLOT, Pascal BORTOT (a donné pouvoir à Pascal GRAPPIN), François MARQUET.

SECRETAIRE DE SEANCE : Valérie DUREUIL.

B/23/06 - OBJET : BUDGET DECHETS - ADMISSION EN NON-VALEUR DES CREANCES D'ORDURES MENAGERES

Monsieur le Trésorier nous informe qu'il est dans l'impossibilité de recouvrer une créance d'ordures ménagères en raison d'une décision d'effacement de dette suite à un dossier de surendettement.

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire, à l'unanimité :

- **ADMET** en non-valeur cette créance d'ordures ménagères année 2021 pour un montant de 44.35 €,
- **DIT** que les crédits seront prévus au budget primitif Déchets CC Gevrey Nuits à l'article 6542.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS,
AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES,
POUR COPIE CONFORME,
LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE,
Pascal GRAPPIN

